



La vie quotidienne des lieux habités

Serge Thibault

► To cite this version:

Serge Thibault. La vie quotidienne des lieux habités. Plan urbanisme construction architecture. Echelles de l'habiter, Plan urbanisme construction architecture, pp.95-149, 2008, Recherche. <halshs-00005860>

HAL Id: halshs-00005860

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00005860>

Submitted on 23 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

3. La vie quotidienne des lieux habités.

« Le train roule. Dans la voiture où je suis installé, quelques sièges sont encore vides d'occupant. Peu, voire pas de mouvements, chacun a sa place, parmi l'une des quarante, toutes repérées par une adresse utilisant un système élémentaire de coordonnées, des numéros en progression arithmétique de raison un. Chacun, avant de s'installer, connaît son emplacement. Voyager c'est prendre place quelque part dans un wagon, lui-même repéré par un simple numéro, désignant chacune des voitures du train, lui-même repéré par un numéro particulier, etc. J'occupe l'une des huit places centrales. Et tout voyageur sait qu'elles offrent un espace plus confortable, surtout lorsque les places voisines ne sont pas occupées, un espace propice au travail, surtout lorsqu'il utilise un ordinateur portable. Mon wagon est situé assez loin du wagon-bar. La distance à parcourir est utile, elle me permet de voir la multitude des visages, rencontrer quelques personnes connues, etc. Mon voisin d'en face est peu souriant. J'ai même l'impression que son visage se ferme encore plus lorsque nos regards se croisent ou que je tente de lire l'un des titres du journal qu'il feuillette depuis un bon moment. De l'autre côté de l'allée, deux jeunes personnes situées en vis-à-vis ne semblent pas se connaître. La demoiselle est penchée sur ces mots croisés alors que le jeune homme, recroquevillé contre la fenêtre, semble dévorer sa BD. Leurs regards se rencontrent peu. S'évitent-ils ? Au bout du wagon, mon regard croise souvent celui d'un homme qui, tout comme moi, est accompagné de son ordinateur portable. En ce lieu, tout est calme. Parfois, la sonnerie d'un téléphone (portable toujours) trouble cette quiétude. Les regards se font peu approbateurs envers cette jeune fille qui cause à nous ne savons pas qui, mais peu gênée par notre écoute forcée. Les billets viennent d'être contrôlés : tout juste, bonjour et merci. Seule ma voisine de l'autre côté de l'allée fut priée d'enlever ses chaussures du siège qui lui fait face. Puis l'uniforme est parti, contrôler le wagon d'après. Et demain ce sera un autre train, sur une autre ligne, du même réseau. »

Je reprends mon travail. Il me reste peu de temps avant d'arriver en gare. Il ne me faudra pas oublier de noter que le wagon est un espace, un ensemble d'objets adressés. C'est même un espace métrique, une aire, lorsque j'éprouve la distance qui me sépare de ses extrémités et de la voiture-bar. Sur un réseau, Il se fait lui-même réseau quand il est perturbé par un téléphone mobile, le fait d'être interlocuteur de quelqu'un, lointain. Il se fait territoire lorsque passe l'uniforme du contrôleur. C'est un lieu – peu habité – pour mon regard qui voit presque tout ce qui s'y passe. Il est tout cela et d'autres formes encore, paysage, etc.

31. Objectif et phases de la recherche.

311. Objectif.

Admettre que *l'habiter*, c'est-à-dire la plus ou moins grande densité et la diversité des interactions entre un individu et un espace, se développe tant au sein de lieux privés qu'au sein de lieux publics, avait conduit à proposer l'étude de ces derniers, considérant qu'ils sont l'une des échelles de l'habiter. Ce module ne traite pas de l'espace résidentiel, admis communément comme figure classique de l'habitat. Rappelons que le document initial proposait : « La quantité (peuplement) et la qualité (intensité) de la complexité des lieux urbains constituent l'enjeu de ce module. La reconnaissance du degré d'habitation résultera d'un travail d'enquête. La dimension temporelle est mise en avant : périodes de creux, de vide, changements de rôle. Dans un certain nombre d'espaces publics (domaine public, semi-public, transactionnel), dans les différents sites, on observera la réalité de cet habitat non-résidentiel. On tentera d'établir des indicateurs de peuplement applicables en tout lieu, et suffisamment robuste pour être utilisable à partir de données banales. L'enjeu est aussi de constituer une typologie des lieux selon leur intensité, leur degré d'investissement, les événements qui s'y produisent, leur complexité et leur composition temporelle. On fait l'hypothèse que la personnalité d'un lieu n'est pas réductible à une succession de moments ou à une superposition de fonctions, mais qu'elle procède de leur combinaison. »

Alors que le module précédent visait à définir les types d'habitat contemporains et leur structure, à partir de la connaissance des lieux fréquentés par chacun des individus d'un ensemble enquêté, ce second module renverse la perspective. C'est l'espace fréquenté qui est interrogé. Il lui est demandé comment il est un habitat, non pas seulement par des informations recueillies auprès de personnes fréquentant le lieu, mais aussi par une série d'observations directement menées auprès d'un ensemble de lieux.

Les résultats de ce module ne sont pas uniquement ceux obtenus par l'analyse de ces observations, complétés par la seule présentation de la grille d'observation. Ces résultats font une place importante à ceux obtenus pour définir le cadre et les modalités de l'observation. En effet, la recherche développée par ce module traite de notions telles que : « lieu », « habiter », « limites », etc., dont les définitions ne sont guère stabilisées. Une part importante de la recherche fut consacrée à la stabilisation de ces notions afin d'être en mesure de mener des observations de terrain qui visaient à vérifier la pertinence des définitions produites, telle que leur capacité à permettre l'évaluation du degré d'habitation d'un lieu. Les résultats exposés donnent toute leur place à cette longue phase de la recherche. Au bout du compte, cette recherche ne vise pas à définir tous les types de lieux par leur degré d'habitation. C'est tout d'abord une recherche expérimentale qui vise à vérifier la pertinence de son corpus théorique.

312. Phases de la recherche.

Le déroulement de cette recherche a été structuré en quatre phases principales.

Débat.

La première a été consacrée à un long débat scientifique visant à confronter, ajuster et mieux définir la notion de *lieu*, centrale pour ce module. Son existence résulte du caractère pluridisciplinaire de l'équipe de recherche. Elle associait à des chercheurs en géographie, des chercheurs en sociologie, en aménagement, etc. Cette phase de la recherche a donc été fondamentale afin de construire collectivement un même lexique et une base théorique plus ou moins partagée. Au départ de cette recherche, la notion de lieu n'avait la même consistance que d'autres notions ou concepts. Elle avait besoin d'être mieux comprise et définie pour que puisse être élaboré un processus d'observation conduisant à préciser la notion de lieu habité. Le chapitre *débat* reprend les enseignements principaux de cette longue phase de la recherche. Il se conclut par une proposition de définition de trois termes devenus classiques, lieu/réseau/territoire. Ils ne sont pas uniquement définis en tant que types d'espace, mais plus en tant que catégories, c'est dire modes d'observation de l'espace.

Hypothèses/protocole.

Faisant suite aux acquis du débat, le second moment a été consacré à la définition des hypothèses de travail qui allaient structurer les observations de terrain. Ces hypothèses ont été élaborées à partir d'un premier travail de terrain ayant porté sur deux lieux, la gare de Tours et l'une des places de cette ville, la place Rabelais. La formalisation des hypothèses de travail a conduit à définir un protocole d'observation et ses lieux d'application.

Réalisation des enquêtes.

Dix lieux ont été observés, chaque observation se déroulant sur deux semaines, une semaine ordinaire et une semaine plus exceptionnelle.

Résultats/conclusion.

Le quatrième moment s'appuie sur les observations et enquêtes menées. Il correspond à l'établissement des résultats et la critique conclusive du travail théorique et de terrain.

32. Débat.

Sur le plan méthodologique, la démarche mise en œuvre consistait à voir comment le réel répond à des définitions qui portent sur différents types d'espace, l'une d'elle étant le lieu. Ces définitions sont fondées sur l'expérience et l'importation ou la traduction de notions issues de divers courants scientifiques. Ces définitions concourent à définir une base canonique, un repère qui permet d'analyser tout type d'espace. Cette base a été conçue pour rendre compte de façon plus complète et plus fine des interactions entre espace et société, considérant que l'espace est plus qu'un support et un reflet. C'est également une ressource, définie et organisée par les situations et les événements qui s'y rapportent.

La définition de cette base est encore peu stabilisée et nous n'étions pas alors certains de pouvoir mettre en œuvre directement un processus de vérification empirique. Cette incertitude provient du mode de construction de cette base. Elle est plus le résultat d'un processus de conception qu'une formalisation résultant de la vérification de propriétés possédées par l'espace habité. Quoi qu'il en soit, la notion de lieu habité conduit à envisager des modes d'organisation, de pratique et de fonctionnement de l'espace qui peuvent être observés. Sur le plan méthodologique, il s'agissait donc de définir ce sur quoi allaient porter les observations, celles-ci devant rendre compte du degré d'habitation du lieu. À la différence des vérifications empiriques traditionnelles, celle mise en œuvre ne s'appuie pas sur une hypothèse de modèle mais sur l'énoncé d'une notion. Au départ de la recherche, nous ne disposions pas de moyens permettant de vérifier empiriquement sa plus ou moins grande capacité ou justesse à représenter le réel, qu'il est censé dévoiler.

Il a donc fallu construire de toutes pièces les données de l'observation qui n'étaient pas incluses dans la définition du lieu habité. Cette construction est le résultat d'un long débat, une dispute, qui visait à mieux définir les éléments en jeu et surtout ajuster les points de vue des chercheurs engagés dans cette aventure et venant d'horizons scientifiques plus ou moins différents. C'est ainsi que trois notions ont été mises à l'épreuve du débat scientifique selon des degrés divers, l'habiter, le lieu, la frontière. Le texte qui suit ne reprend pas tous les termes du débat. Il n'en fait pas non plus l'histoire. Il en donne les principaux acquis¹.

321. Habitat/habiter.

Pour l'écologie, les sciences de la nature et les sciences du vivant, l'habitat (*oikos*) est une notion liée à une population, un collectif, une espèce. Il représente son milieu de vie, un type d'espace, identifié par les relations de type éco-systémique qui l'associent à sa population. Il est également identifié par l'existence ou la production de ressources, nécessaires à la survie et au développement de l'espèce ou du groupe.

Pour les sciences sociales, la notion d'habitat traite des rapports construits entre un individu ou un groupe et l'espace. Certaines de ces sciences en ont restreint le sens au seul espace résidentiel d'une personne ou d'un groupe de personnes. Elles estiment que les autres types

¹ Le débat s'est appuyé sur des définitions en cours d'élaboration dans le cadre de la rédaction du dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (Edition Belin, sortie 2003). Ces notions ont fait l'objet d'articles rédigés par J. Lévy et M. Lussault, les coordinateurs du dictionnaire.

espaces, communément rattachés aux fonctions de travail, de loisir, etc., ne sont pas tant « habités » que pratiqués. Cette restriction de l'habitat au seul espace du domicile résulte de la domination d'une vision fonctionnaliste de l'espace, chaque type d'espace étant caractérisé par une fonction principale, habiter, travailler, circuler, se récréer, commercer...

Pour d'autres sciences sociales ou courants scientifiques, l'habitat est une notion plus large et complexe. Son contenu traduit deux positions, distinctes des approches traditionnelles de la géographie ou de l'urbanisme. Tout d'abord, tout espace peut présenter un complexe de situations qui n'en font pas qu'un simple support matériel dédié à une fonction, même dominante. Puis, les individus sont en permanence des acteurs qui, par leurs activités, leurs comportements, les situations sociales qu'ils instituent ou auxquelles ils participent, fabriquent l'espace et le gorgent de sens. L'habitat n'est plus la seule résidence, admettant que toute activité, comportement, situation, peut se déployer sur tout type d'espace, tout en le façonnant. Il est constitué d'espaces appropriés, matériels et idéels, ceux qu'un individu ou un groupe fait plus ou moins sien sans pour autant en être nécessairement le propriétaire, lorsqu'ils sont matériels. L'habiter résulte d'une capacité des individus à habiter les lieux, c'est-à-dire être acteur de ce qu'ils sont, non pas uniquement de simples utilisateurs. Selon cette position, le lieu, non réduit à la seule résidence, est possiblement un espace de l'habiter.

322. Lieu.

Quelle est la consistance et la robustesse de la notion de lieu ? Voilà une question qui pourrait paraître bien curieuse tant cette notion est habituelle, couramment utilisée pour désigner tel ou tel endroit, tel ou tel espace, tel ou tel objet même. Pour autant l'évidence n'est pas la connaissance. Qu'est ce qui fait que cet espace est un lieu, au-delà d'une simple désignation commode d'un endroit, d'une localisation. De plus, qu'est-ce qui distingue le lieu d'autres types d'espace, comme le réseau par exemple, terme dont l'usage s'amplifie sans cesse. L'évidence n'est pas la connaissance. Le sens commun se nourrit même de l'incertitude des choses, du flou, de l'impossible à définir précisément. Le lieu est-il un objet qui peut être connu, qui possède ou présente quelques propriétés particulières qui en font une espèce d'espace, distincte d'autres types ? Peut-il n'être qu'un des éléments d'une axiomatique spatiale, tel qu'on le présente sous la forme : « on appellera *lieu* tout espace qui... » ? Voilà une question bien redoutable et bien embarrassante et nous ne sommes pas certains de l'avoir résolue.

Peut-être n'avons-nous pas su mobiliser les bonnes ressources intellectuelles, les bons champs de connaissances. Si le lieu existe comme espèce d'espace ou catégorie, cela signifie que des espèces ou des catégories qui ne seraient pas des lieux existeraient également. Encore faut-il en faire la preuve. Nous avons longuement travaillé le contenu de cette notion de lieu, peut-être même plus qu'il ne l'aurait fallu. Espérons que ce travail fondé sur l'échange, la dispute scientifique, pourra, malgré ses insuffisances, se révéler utile à la connaissance des espaces habités et aux sciences de l'espace.

Sans pour autant faire apparaître d'oppositions radicales, cette notion n'était pas définie par l'ensemble des chercheurs de *SCALAB* avec les mêmes fondements théoriques et conceptuels. Ces différences se prolongeaient dans la manière d'envisager la recherche empirique elle-même, c'est-à-dire l'établissement d'une grille d'observations visant à définir le niveau et le type d'habitation d'un lieu. Globalement, deux représentations se sont affrontées puis complétées.

La première consistait à définir le lieu comme un espace sans distance, un point donc, sur lequel plusieurs réalités sont co-présentes². En termes de démarche, cette représentation pourrait être rapprochée des voies empruntées par la mécanique avec sa formalisation magnifiquement construite du point matériel, situé au centre de gravité d'un ensemble. En ce point, sont condensées les causes du mouvement. Pour Jacques Lévy, le lieu se définit tout d'abord par cette condensation de l'espace, des événements et situations qui s'y déploient et s'y construisent. C'est à ce titre qu'il est une unité spatiale. Cette approche n'exclut pas d'autres points de vue complémentaires. Le lieu peut être appréhendé à une autre échelle. C'est alors une aire, caractérisée par des distributions spatiales, sans que pour autant la distance la transforme nécessairement en une réalité totalement organisée par le principe de la connexité et non plus par la proximité, la contiguïté ou la quasi-contiguïté.

L'approche proposée par Jacques Lévy consistait également à faire du lieu, de son agencement spatial et de ces composants, un agent. Cette hypothèse repose sur l'idée que les pratiques, événements et situations (observables) ne résultent pas uniquement d'un simple usage des lieux correspondant aux fonctions qu'ils offrent. Ils résultent des potentialités offertes par le lieu et qui ne se résument pas à ses fonctions. Ils se construisent avec et par ce qui s'y passe. La vie du lieu, c'est-à-dire ses événements, résulte d'une interrelation entre le lieu en tant que milieu et ses occupants. En prolongeant cette position, nous pouvons considérer que le lieu est engagé en tant que quasi-personnage dans la construction des réalités qui y prennent place et s'y développent ; Le lieu est quasiment un acteur de son habitabilité. Cette formulation, que l'on pourrait juger quelque peu surprenante ou excessive, est l'une des traductions possibles d'un schéma cher aux sciences de la complexité, la boucle récursive qui associe deux entités en termes de co-existence : L'une est un agent de l'existence de l'autre, et *réciroquement*. Selon ce paradigme, l'individu fait le lieu, qui fait l'individu. L'espace n'est plus alors une simple ressource pour les activités humaines, un habitat au sens de l'écologie. Il n'est pas seulement organisé par les rapports entre individus ou groupe d'individus, l'espace comme ressource et résultat de rapports sociaux. Il est engagé en tant qu'agent dans la fabrication des événements qui s'y déroulent.

Cette capacité à être le nœud de multiples interrelations, en un même « point », au même moment, entre de multiples agents et acteurs est, selon Jacques Lévy, le caractère dominant qui définit le lieu. Cette proposition configurait les principes d'observation des lieux.

La seconde représentation remettait en cause le principe de condensation qui, utilisé tel quel, pourrait conduire à laisser dans l'ombre la description du lieu, son agencement spatial, etc., en lui attribuant uniquement quelques valeurs globales, telles que le nombre de personnes présentes ou la surface du lieu. Cette remise en cause n'était pas une opposition à la façon dont Jacques Lévy définit le lieu. Elle se focalisait sur le sens retenu pour quelques notions, partagées avec d'autres sciences, considérant que toutes sciences traitent à leur façon de quelques aspects d'un monde partagé et qu'à ce titre, elles peuvent tenter, non pas tant d'unifier que de rendre cohérente une base conceptuelle partagée. La notion principalement concernée est la distance, commune à la géographie et aux mathématiques. Rappelons qu'en mathématique la distance possède des propriétés bien particulières. L'une d'elles est le principe d'identité : lorsque la distance entre deux objets est nulle, ils ont la même identité pour le caractère à partir duquel la distance est établie. Cela ne signifie en rien qu'ils occupent la même place, puisque la distance pour les espaces métriques (c'est-à-dire munis d'une distance) n'est pas nécessairement spatiale mais « d'inspiration spatiale ». Lorsque l'on avance qu'un lieu est un espace sans distance entre ses

² La co-présence ne signifie pas l'échange, au sens commun du terme. La co-présence est une proximité, un vis à vis, qui peut-être volontaire ou imposée.

composants, deux sens peuvent être attribués à cette affirmation. Pour le premier, la distance n'est pas un opérateur intéressant ou pertinent pour comprendre la réalité du lieu ; ces effets sont jugés négligeables. Si tel est le cas, le lieu est un espace sans « métrique ». Pour le second sens, la distance est nulle entre ces composants. Ils sont donc identiques au titre de la mesure de la distance. Le lieu serait donc l'espace de l'identité de ses composants.

La seconde démarche critique prolongeait celle faite à l'emploi de la notion de distance. Qu'un lieu puisse être symbolisé par une figure apparentée au point qui condense quelques traits essentiels du caractère du lieu, que cette notion de point, du moins de localité, puisse être engagée dans sa constitution, n'est pas nécessairement contradictoire avec le fait qu'il occupe une certaine place, qu'il soit une aire, un objet suffisamment particulier pour être perçu comme étant distinct de son environnement. À partir du moment où la distance est réintroduite comme opérateur d'organisation, de constitution et de fonctionnement du lieu, il combine proximité, contiguïté et même connexité. Pour autant, il ne peut pas être réduit au seul enchaînement de ce qui y est et s'y passe, comme s'il était un ensemble d'objets, de flux, de situations en réseau, à l'intérieur d'une aire délimitée dans l'espace. Si l'on admet qu'il y a nécessairement de la distance en tout lieu, quelle que soit sa taille et l'échelle d'observation, que la distance est la condition de l'existence simultanée de situations, le lieu est alors ce qui contient, retient, regroupe et lie ces situations en une unité. À ce titre, il est un point, mais un point avec contenu et de la distance pour qu'existe ce contenu : aire, le lieu est l'intégrale de son contenu et de ce qui s'y passe.

Au terme de ce débat, la notion de lieu aurait perdu quelque peu de sa spécificité, si l'on considère légitime d'utiliser la notion de distance, au sein du lieu, pour saisir son organisation, comprendre ses événements, son évolution et rendre intelligible le couplage plus ou moins complexe entre son milieu et ses populations. Le lieu resterait cependant un objet particulier si l'on considérait qu'aucune métrique ne s'y applique ou possède peu d'intérêt pour son étude. Une telle position revient à dire que la « topologie » du lieu relève d'opérateurs qui représentent le « contact », la co-présence, la quasi-contiguïté, la simultanéité³.

Considérant cette dernière proposition, somme toute cohérente avec le sens attribué par Jacques Lévy à la notion de lieu, nous pourrions avancer que l'usage d'une métrique (c'est-à-dire d'une distance) favorise une compréhension de l'espace par l'étude des relations entre ses composants, distants les uns des autres, quelle que soit l'amplitude de cette distance. Qualifiée d'approche en termes d'aire ou de réseau, elle favorise la compréhension de ce qui est distant, relié, non relié, ce qui entre ou sort, traverse ou reste. Nous dirons donc que l'approche en termes d'aire ou de réseau construit la compréhension de l'espace organisé par la distance⁴.

Nous pourrions qualifier d'approche en termes de lieu celle qui ne s'appuie pas sur l'usage d'une métrique, qui n'observe donc pas tout ce qui relève du principe de connexité, mais aborde l'espace par la mise en œuvre d'une « topologie » du contact, de la co-présence, du contigu. Une telle approche favorise la compréhension de ce qui est contenu, non contenu, regroupé, non regroupé, lié, séparé, ce qui est là, ailleurs.

³ À partir du seul plan mathématique on pourrait argumenter qu'entre ces deux positions, la « distance » est peut-être grande qu'il n'y paraît. Ce peu de distance est peut-être à l'origine du lieu tant qu'espace sans distance. En effet, deux objets qui possèdent un contenu, comme deux ensembles par exemple, peuvent être quasiment à distance nulle l'un de l'autre si l'on prend la définition classique de la distance entre ensembles qui consiste à prendre la plus petite distance entre les éléments de l'un et les éléments de l'autre.

⁴ Cet espace n'est pas pour autant nécessairement un ensemble en réseau ou un ensemble de réseaux.

Nous dirons donc que l'approche en termes de lieu construit la compréhension de l'espace organisé par la *proxémie*⁵.

Au bout du compte, ce débat a permis de comprendre que la notion de lieu ne renvoyait pas tant à la notion de distance qu'à un opérateur de proxémie, un opérateur qui ne fait pas appel à la notion (métrique) de distance. Si la distance est nulle (au sens de Jacques Lévy) dans un lieu, c'est plus parce qu'il ne faut pas considérer la métrique comme opérateur pertinent d'organisation et de compréhension du lieu, que le fait qu'entre ses composants il y ait une distance qui vaut quasiment zéro. De plus, il a permis de passer plus explicitement de la notion d'objet à celle d'approche. Faisant suite à la remarque précédente qui associe à la notion de lieu celle d'opérateur de proxémie et à la notion de réseau (ou d'aire) celle de distance, le lieu d'un côté, l'aire ou le réseau de l'autre, sont des approches permettant de rendre compte des propriétés de tout espace selon deux angles de vue complémentaires.

Par l'aire ou le réseau, domine la représentation de ce qui est distant donc séparé, mais possiblement « connecté », notamment dans le cas du réseau. Par le lieu, domine la représentation de ce qui est ensemble, ce qui ne veut pas dire sans distance ni sans séparation si l'on applique une approche en termes de réseau⁶.

323. Frontières.

La notion d'objet, c'est-à-dire le fait que quelque chose ou quelqu'un même, existe manifestement, qu'il puisse être ainsi désigné, qu'il soit donc suffisamment distinct de son environnement et des interactions qu'il entretient avec lui pour en être séparé, nécessite-t-elle l'existence d'un bord, d'une limite ou d'une frontière ?

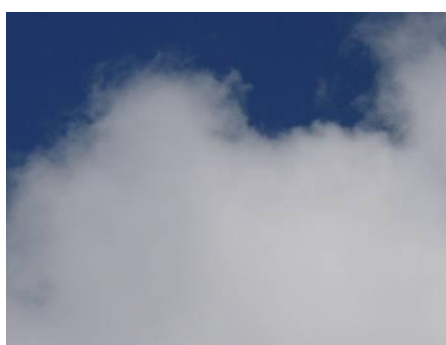
⁵ entendu comme opérateur et non pas comme distance particulière, seuil en dessous de laquelle, les éléments seraient proches les uns des autres. Un opérateur de proximité associe à un élément d'autres éléments qui font qu'ils sont ensembles. Selon ce sens, l'approche en terme de lieu est une démarche qui pourrait entretenir quelques relations conceptuelles avec la prétopologie. Cette mathématique est simplement fondée sur l'usage d'un opérateur d'extension qui associe à un élément un ensemble d'éléments. L'opérateur d'extension peut être défini sans aucune référence à la distance.

⁶ Ces réflexions amènent à considérer trois situations spatiales et sociales. La première traduite par la notion de lieu, représente une configuration marquée par la proximité, qui se rapporte peut-être simplement à l'espace du regard. La seconde traduite par la notion de réseau ou d'aire, est un ensemble organisé par un opérateur de relation qui associe des individus, objets, distants. La dernière est celle de l'ensemble totalement séparé, c'est à dire que deux individus ou objets n'ont aucun forme d'interrelation. En fait, toute situation sociale et spatiale combine possiblement ces trois modes. Par exemple un wagon de train est à la fois un lieu (mobile) pour l'individu qui embrasse du regard les autres co-présents. C'est une aire marquée par la distribution spatiale de ses occupants et de ses composants matériels. C'est un ensemble social totalement séparé lorsque l'on considère les situations d'isolement volontairement construites.

Pour certains objets, certaines situations, évènements ou phénomènes, la distinction s'impose à nos sens ou leurs instruments. L'aspect discret l'emporte sur celui du continu. La logique binaire triomphe, zéro ou un, tout ou rien, oui ou non, là est l'objet et non pas à côté. Il y a donc une ligne de séparation, un bord. Ce qui ne veut pas dire que rien ne s'échange entre l'objet et son environnement.. Le bord peut être un contact, un lieu de passage. L'objet est composé de son intérieur et de son bord, définis relativement à quelques propriétés, explicites ou non. Sur cette image, là est la planète, là est le ciel.



Pour d'autres cas, la logique binaire semble en défaut. Le bord n'apparaît pas clairement. Existe-t-il même ? Et pourtant nous pouvons considérer qu'un objet est là, tel ce nuage presque sans bord clairement dessiné dans le ciel.



S'il faut le circonscrire, ce sera par l'usage de la logique binaire ; au-dessous ou dessus de tel seuil, c'est autre chose. La dimension construite du bord est manifeste. Puis il y a ceux qui n'existent que par la limite. Elle représente ce qu'il ne faut pas dépasser ou ce par quoi il faut passer pour y être. La limite instaure l'objet. Il n'y a de lieux privés et de territoires que par la permanence de la limite et de ses signes. Qu'il soit une frontière et configure le territoire, qu'il s'impose à nos sens ou leurs instruments, qu'il soit manifestement un construit, le bord définit l'objet. Au-delà du bord, il y a l'aborder, c'est à dire ce qui peut être d'abord atteint en partant de l'objet ou ce qui nous permet de l'aborder. Il peut ne rien contenir ou déjà être une partie d'un autre objet.

Imaginons un processus qui partant de l'objet permet d'atteindre cet aborder. Soit A cet objet et a , un processus d'extension quelconque. Notons $a(A)$ le résultat de la mise en œuvre du processus avec A lui-même. L'aborder de A est alors la différence,

$$\delta(A) = a(A) - A$$

Le bord de l'objet est l'objet moins son intérieur. Considérons que l'intérieur de A , $i(A)$, est l'au-delà de l'aborder du complémentaire de l'objet. Le bord est alors la différence,

$$b(A) = A - i(A)$$

Le contenu concret de ces ensembles dépend de la définition retenue pour a , le processus d'extension. Ce processus est l'opérateur à la base de la prétopologie mathématique qui a choisi d'appeler frontière, la somme $\delta + b$, définition que l'on pourra juger quelque peu différente de celle présentée par la géographie. Nous appellerons limite, la somme du bord et de l'aborder. Venant de l'extérieur du lieu, la limite de cet extérieur relativement au lieu est l'aborder du lieu.

Venant du lieu, sa limite est son bord. Comme tout lieu se définit par ces deux origines en termes de déplacement, nous appellerons limite la somme.

Si le lieu n'est pas seulement une approche mise en œuvre sur un espace d'observation, délimité par les seules limites de l'observation, mais également un espace qui peut être distingué de son environnement, non pas au seul titre de la délimitation de l'observation, mais parce qu'il possède des limites configurantes, alors ces limites identifient le lieu.

33. Hypothèses.

Au terme du débat, le lieu est défini comme étant le résultat de la co-existence entre un milieu et des acteurs, telle que tout espace peut posséder une dimension de lieu. Quel que soit son degré d'habitation, cette dimension particulière de l'espace est liée à tout ce qui relève de la proxémie. Le lieu sera d'autant plus habité que les interactions entre ses composants et ses événements sont nombreuses et actives, que ces situations d'interactions sont diverses, fréquentes et permanentes. Enfin, le lieu n'est pas qu'un espace délimité par les contraintes de l'observation ; il peut posséder des limites configurantes. Tels sont globalement les éléments qui ont déterminé tout ou partie des cinq hypothèses de la recherche.

La première est relative à la configuration du lieu par le temps.

La deuxième est relative à la composition de tout lieu.

La troisième est relative à ces limites qui peuvent être définies à partir des notions prétopologiques de bord et d'abord.

La quatrième est relative à la relation entre composition et situations ou événements.

La cinquième est relative aux interactions entre acteurs et milieu qui font le lieu et ce qu'y sont les individus.

331. H1/La réalité, l'actualité et la virtualité d'un lieu forment système.

Cette première hypothèse considère que le présent du lieu est construit par tout ce qui s'y est passé et tout ce qu'il fut, sédimentés en constituant ce que nous appellerons sa *réalité*, mais également ce qu'il pourrait être. Par exemple, sa conception initiale, les objets qui structurent le lieu, tel que le bâti ou les fonctions à lui assignées, représentent cette sédimentation. Ce qui s'y passe, les multiples événements et interactions, sont son *actualité*. Cette actualité et la réalité du lieu sont engagées dans sa virtualité qui est ce que le lieu pourrait –ou aurait pu – être. Cette *virtualité* peut rétroagir sur son actualité. Par exemple un projet de transformation du lieu peut être un élément qui compose le lieu.

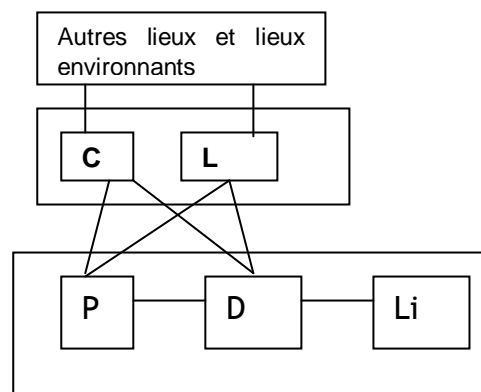
332. H2/Un lieu est un agencement spatial de cinq types de composants.

Tout espace en tant que lieu peut être décrit par un agencement de composants élémentaires dont le nombre est restreint. Une première liste a été établie à partir de l'examen de l'organisation spatiale de deux lieux particuliers, la gare de Tours et de l'une des places de cette ville. Ces observations visaient également à donner de la substance à la notion de limite du lieu, du moins dans sa version spatiale. Les observations mise en œuvre ont conduit à proposer une base de cinq composants élémentaires :

Type C	La proxémie étant l'opérateur de constitution des caractéristiques de lieu, les composants qui activent le passage de la proxémie à la distance constituent un type
--------	---

	particulier que nous nommerons commutateurs. Ces commutateurs relient le lieu aux lieux environnants, proches ou lointains par un changement de mode de transport.
Type D	espaces de distribution qui permettent d'accéder aux lieux intérieurs tout en les reliant.
Type P	portes qui permettent d'entrée dans le lieu central, exemple des portes d'une gare, d'un magasin. Une porte peut-être simplement symbolisée par une ligne, un changement de matériaux, etc.
Type L	lisière, composée d'espaces (plus ou moins étendus) qui font passer à d'autres lieux par la marche à pied.
Type Li	lieux intérieurs du lieu central ou principal

Ces composants-types sont également définis par les rapports qui les associent aux autres composants, selon une architecture type,



333. H3/Bord et abord délimitent le lieu.

Ces composants et leur organisation ne sont pas que des propriétés du milieu du seul lieu mais procèdent de l'interaction entre ce milieu et les événements qui s'y passent (voir *infra* H4/). Le bord de tout lieu, son abord et sa limite peuvent être définis à partir du système précédent.

- bord $b(A) = A - i(A)$
- abord $\delta(A) = a(A) - A$
- limite $b(A) + \delta(A)$

avec $a(A)$ extension de la partie A et $i(A)$ son dual.

C et L ne sont pas nécessairement la limite du lieu mais ce par quoi on accède aux lieux proches et lointains. La définition de la limite est bien évidemment liée à celle que l'on prend pour le lieu et à la définition du principe d'extension :

Si le lieu est défini par les trois composants P , D , Li , son abord contient C et L , son bord P et D . L'intérieur du lieu est l'ensemble des ses lieux intérieurs. Si maintenant le lieu est défini par les cinq composants, son abord est défini par les autres lieux, son bord par C et L .

334. H4/Un lieu est une partie de l'espace telle que les évènements qui s'y déroulent définissent sa composition et ses composants – et réciproquement.

Cette co-définition peut aller jusqu'à la modification radicale du lieu, de ses évènements ordinaires à celle de sa composition commune.

Cette proposition ne fait que traduire les résultats d'observations communes. Par exemple telle place reçoit de façon hebdomadaire un marché qui bouleverse sa composition, le rôle de ces composants et ce qui s'y passe habituellement. Tel espace peut être aussi modifié en profondeur par un évènement exceptionnel – tournage d'un film, spectacle, manifestation, etc.. Nous dirons qu'évènements, composants et composition définissent une situation. Le quotidien, le plus ou moins récurrent et l'exceptionnel sont autant de situations qui définissent le lieu.

Cette hypothèse peut être lue comme une hiérarchie entre actualité, réalité et virtualité. Elle signifie que c'est le premier terme qui l'emporte. Même si son origine, ses évènements fondateurs – heureux ou traumatiques – pèsent incontestablement sur le présent du lieu, cette prédétermination n'est pas irréversible. Par ailleurs, les virtualités – ses potentialités de devenir – tendent à courber sa dynamique comme un pli préformé. Pourtant, la relecture synchronique dans l'action offre toujours des ressources de réorganisation des données sédimentées en sorte que le sens même de la réalité peut en être modifié. Bien évidemment, l'énergie nécessaire à la reconfiguration du lieu peut être importante, surtout s'il s'agit de réalités idéelles (images, attentes, projets...). Mais le fatalisme localiste ne peut pas être retenu car, pour tout espace, et particulièrement pour les petites unités que nous avons traitées comme lieux dans cette étude, une réorientation demeure toujours possible. Il n'existe pas de lieu définitif.

335. H5/La vie du lieu est définie par les interactions entre trois catégories, les objets, les individus qui s'y trouvent et le lieu lui-même.

	Objet	Homme	Lieu
Objet			
Homme			
Lieu			

34. Protocole.

Ce protocole a été construit afin de définir le lieu comme espace habité, à partir des cinq hypothèses précédentes. Le contenu de ce protocole a été structuré en trois grandes parties, correspondant à la première hypothèse de travail, la réalité du lieu, son actualité et sa virtualité. De plus, ce protocole contenait une fiche d'identité du lieu à remplir, indiquant ses caractéristiques générales, de sa localisation à ses principales dates en passant par sa surface, son niveau global de fréquentation. Il contenait également un questionnaire destiné à compléter les observations de terrain. Les questions étaient structurées en trois parties, la première sur la réalité du lieu, c'est-à-dire ses limites et ses voisinages. La seconde portait sur son actualité, c'est-à-dire ce qui fait la personne questionnée. La troisième abordait la question des virtualités, c'est-à-dire ses transformations envisagées par la personne enquêtée. Ce protocole est présenté dans son intégralité en annexe de ce document.

341. La réalité du lieu.

Cette partie du protocole d'observation visait à définir le lieu en tant que milieu organisé, pré-orienté vers certaines actions plutôt que vers d'autres. Il s'agissait de définir le lieu en tant qu'organisation spatiale, sachant qu'il peut y en avoir autant qu'il y a de types de situations générales qui caractérisent la vie du lieu. Il a été choisi de définir cette réalité, le lieu en tant qu'ensemble de configurations spatiales stables, qu'à partir des moments d'observation et non par enquête auprès de personnes ou groupes de personnes censées connaître la vie du lieu. Ces observations se sont déroulées sur deux semaines complètes, une semaine ordinaire et une semaine supposée plus exceptionnelle. Dans la plupart des cas, cette seconde semaine correspondait à une période de vacances. Nous avons fait l'hypothèse que, pour ces moments, certains lieux pouvaient avoir une fréquentation moindre ou plus élevée et dans tous les cas des événements et situations plus ou moins spécifiques. La définition de la topologie du lieu et de ces voisinages devait être établie pour chacune des deux semaines.

Topologie.

Elle correspond à son organisation, définie à partir des hypothèses H2/ et H3/.

Voisinages.

L'identité structurelle d'un lieu, ses caractéristiques générales, ses modalités d'habitation sont également définies par ses voisinages, c'est-à-dire les autres lieux qui lui sont en relation. Par rapport à la topologie précédente, ces voisinages ne se réduisent pas, en règle générale, à son environnement immédiat. Ils sont définis par deux grandes catégories, les lieux d'où viennent et

où vont les personnes qui sont dans le lieu, ceux qui lui sont associés par ses personnes et ceux affichés par le lieu.

342. L'actualité du lieu.

Cette partie du protocole de ce module de recherche se donnait pour objectif de mettre en lumière l'actualité de *l'être-habité* des lieux. Pour ce faire, nous avons choisi d'interroger essentiellement les lieux et non les individus. Ce renversement de point de vue procède de l'idée que le lieu est acteur de sa propre actualité et que réciproquement, l'actualité du lieu le définit, le transforme.

La spécificité de l'actualité par rapport à la démarche générale du protocole du module (protocole intégrant aussi la réalité et les virtualités des lieux) réside dans l'observation à l'instant t de la vie du lieu ; celui-ci n'étant ni jamais tout à fait le même, ni jamais tout à fait un autre. En effet, un lieu ne mène pas une existence uniforme et l'enjeu consiste à rendre compte de la part d'exception et d'ordinaire de son quotidien sans préjuger de l'importance de l'un et de l'autre.

Dans le même ordre d'idée, nous faisons l'hypothèse que certaines temporalités seront plus révélatrices que d'autres. Afin de n'en laisser échapper aucune, nous considérons donc que l'alternance jour/nuit, au même titre que la succession des moments matin/midi/soir, en tant qu'ils sont porteurs de caractéristiques emblématiques, permettent de déterminer des séquences d'observation pertinentes.

Recourir à l'observation n'est pas un choix anodin. C'est pour nous la façon la plus appropriée pour entrer véritablement dans la vie des lieux en cela que l'observateur se trouve alors être le meilleur témoin des interactions produites. De fait, notre parti pris est de considérer toutes les interactions possibles comme fondement de l'actualité de l'être-habité d'un lieu. Par interaction, on entend l'ensemble des relations entre les individus (en tant qu'habitants du lieu), les objets et le lieu dans sa globalité. À partir de cette position de travail, une liste non exhaustive de situations observables possibles a été préétablie mais elle ne doit en rien conditionner l'enquêteur. Se laisser imprégner par le lieu et par ce qui s'y passe constitue le substrat de notre démarche. Résolument tournée vers le qualitatif, cette enquête n'élimine aucune interaction en évitant cependant de faire entrer toutes les observations dans le cadre prédéfini.

Méthode : interprétation, typologie et synthèse des interactions observées.

L'observation de ce qui se passe dans un lieu peut-être ramenée à celle des interactions entre trois composantes, les objets, les Hommes, le lieu, selon le tableau présenté supra en H5/. Il s'agit à partir de l'observation des interactions entre ces trois composantes de rendre compte des situations exceptionnelles et ordinaires qui font la vie et la substance du lieu. Afin de capter le maximum d'interactions possibles, il s'avère utile de mettre en place des garde-fous méthodologiques :

- des binômes d'observateurs.
- des séquences d'observations multiples.

Le premier point traduit notre préoccupation d'ouvrir le champ de vision des observateurs. Sachant que les enquêteurs ne doivent pas quitter le point d'observation défini par leurs soins dans leur travail concernant la réalité du lieu (topologie), il nous semble nécessaire de compenser les effets de la subjectivité de l'observation individuelle (réceptivité plus ou moins grande à certains types d'interactions) par l'apport d'un second regard.

Le deuxième point souligne la valeur que nous accordons à la répétition des séquences d'observation pour garantir l'accumulation d'informations. À cet égard des moments privilégiés d'observation ont été retenus pour tous les lieux et tous les enquêteurs en vue d'aboutir à la comparabilité des résultats.

Calendrier des séquences d'observation

	jour courant (jeudi)	mercredi	samedi	dimanche
6h.30 – 7h.00	O		O	O
10h00 - 10h.30	O		O	O
12h.30 - 13h.00	O	O	O	
16h.30– 17h.00	O	O	O	O
19h.30 – 20h.00	O		O	O
0h.30. – 1h.	O		O	O

Ainsi, le jeudi est considéré comme jour ouvré exemplaire, le mercredi comme jour travaillé hors temps scolaire, le samedi et le dimanche comme « temps libres » par opposition à la semaine, symbolisant les contraintes de natures diverses. Certaines séquences ont été volontairement écartées du protocole afin d'éviter les redondances. De plus, les observations sont menées lors d'une semaine « ordinaire » et répétées lors d'une semaine "exceptionnelle", c'est-à-dire, une semaine de vacances scolaires par exemple.

L'enquête donne lieu à 3 phases de travail successives suivant un degré de synthèse et d'analyse croissant.

La première phase correspond au recueil des données avec en arrière-plan le souci de focaliser particulièrement sur les interactions homme/homme, homme/objet, homme/lieu ; objet/homme, objet/objet, objet/lieu ; lieu/homme, lieu/objet, lieu/lieu. La liste qui précède met donc en évidence le fait que tout actant (homme, objet ou lieu) peut être à la fois émetteur ou récepteur de l'interaction. L'enquêteur lui-même doit « s'exclure » du lieu et se cantonner uniquement à son rôle d'observateur sans tenir compte des interactions qui l'impliquent.

Nous identifions ici comme objet, toute réalité (matérielle) isolable présente dans le lieu, qu'il s'agisse du mobilier urbain, des panneaux ou des boutiques ; comme homme, tout individu présent dans le lieu mobile ou immobile, seul ou en groupe ; comme lieu, l'espace limité tel qu'il a été défini dans la réalité, au préalable par les enquêteurs. Pour apporter un complément d'information, les individus présents sont interrogés sur la perception qu'ils ont des limites du lieu et sur la perception qu'ils ont des interactions qu'ils produisent par rapport à l'ensemble des interactions produites dans le lieu. Dans la même perspective, des photos sont prises par les enquêteurs à chaque séquence pour rendre compte de la configuration évolutive du lieu étudié.

La deuxième phase consiste à interpréter les données de manière à dégager une typologie des interactions. Par exemple, les interactions homme/homme peuvent être classées de l'incivilité (conflit physique, verbal ou ignorance) à la familiarité (embrassade, accolade), en passant par les civilités réflexes (évitement, arrêt ou ralentissement) – cf. tableaux des enquêteurs.

La troisième phase vise à intégrer en un seul tableau par lieu, l'ensemble des observations de toutes séquences en dégagant les caractéristiques de chacune de catégories d'interactions résultantes. Vu la masse d'informations à traiter et la synthèse à effectuer, cette partie du protocole d'actualité, contrairement à la première, requiert de la part de l'enquêteur une prise de recul vis-à-vis du terrain.

343. Les virtualités du lieu.

Nous entendons par virtualité ce que pourrait devenir le lieu, considérant qu'il est agi par ce qui s'y passe, c'est à dire le couple (réalité/actualité) mais également par les projets de transformations du lieu, s'il y a :

- ❑ Les tendances de la réalité et des actualités du lieu, par exemple l'augmentation ou la diminution de sa diversité sociale, l'émergence de fonctions alternatives, etc.
- ❑ Les projets sur le lieu.

Ces virtualités sont définies par les observateurs ; elles correspondent à des extrapolations liées à des tendances qui auraient pu être observées ou connues. Il s'agit donc d'un exercice consistant à simuler ce que pourrait être lieu en train de se transformer par ses propres tendances ou la présence de ce va le transformer (les projets connus du lieu).

35. L'observation des lieux.

Les observations représentent le second volet de ce module nécessairement expérimental. Elles avaient pour objectif de vérifier la plus ou moins grande pertinence des hypothèses avancées. Cette recherche ne vise donc pas à définir une typologie complète des lieux ; elle vise à vérifier que les attributs choisis pour les caractériser sont pertinents et représentatifs. Les lieux retenus pour ces observations ont été choisis à partir de deux critères principaux, leur dimension territoriale et leur dimension sociétale.

351. Accessibilité et sociétalité.

Les échelles de l'habiter visent à définir l'ensemble des espaces qui pour les individus sont leurs espaces habités, sans restreindre cette notion à la seule résidence. Le module précédent a pu identifier ces espaces. Ce deuxième module ne peut guère définir en retour le degré d'habitation de l'ensemble des types de lieux fréquentés par les individus. Indépendamment de leur degré d'habitation, nous pouvons retenir deux grandes typologies. La première relève de la dimension plus ou moins territoriale des espaces. La seconde, peut-être moins habituelle distingue à partir de l'intervalle collectif/individuel.

Accessibilité.

- Lieu public : ouvert à tous, ses règles d'habiter sont définies par la société (espace public).
- Lieu semi-public ou semi-privé : ouvert à tous, ses règles d'habiter sont définies par le couplage société et propriétaire du lieu (gare, café, cinéma, zone commerciale, tout lieu privé ouvert au public) ;
- Lieu privé : ouvert à certains, ses règles d'habiter sont plutôt définies par le propriétaire du lieu sans que cela soit exclusif (lieu de résidence, boîtes de nuits, etc.).

Sociétalité.

- Lieu sociétal : les réalités qui y sont co-localisées constituent avec son espace, la société (une nation, une agglomération, etc.).
- Lieu à référence sociétale : les réalités qui y sont localisées ont un statut commun pour l'ensemble de la société (centre ville, gare, zone commerciale, etc.).
- Lieu à référence infra-sociétale : les réalités qui y sont localisées n'ont un statut que pour une partie de la société (quartier, lieu de rendez-vous, etc.),
- Lieu de l'individu : les réalités qui y sont localisées n'ont de statut que pour un individu (résidence, etc.).

Nous avons choisi de ne pas retenir des lieux qui seraient privés ou fréquentés que par un ou quelques individus. En effet, ce type de lieu pourrait posséder quelques singularités liées à son

caractère dominé par sa dimension privée ou quasi privée. La recherche vise à définir le degré d'habitation pour les lieux à référence sociétale.

352. Espaces observés.

Pour cette recherche, le lieu n'est pas un espace donné *a priori*, mais une construction qui, à partir de tout type d'espace, en explore sa dimension de lieu. Selon cette position, toute unité spatiale peut donc être observée.

En fonction des opportunités d'observation et sachant qu'elles n'ont pas de caractère représentatif pour l'ensemble des lieux, nous avons simplement vérifié que l'ensemble recouvrait les types espaces obtenus par le couplage dimension sociétale et dimension territoriale. Onze lieux répartis sur trois villes ont fait l'objet d'une observation poussée selon les règles du protocole exposé précédemment.. Nous les avons classés comme suit, sachant que l'observation d'un espace public n'exclut pas une propriété privée du sol, comme c'est le cas pour un magasin) – et inversement. Le caractère semi-public ou semi-privé porte sur une autre caractéristique : le niveau d'accessibilité et les restrictions qui y sont éventuellement placées.

	Référence sociétale	Référence infra-sociétale
Public	Place du Capitole, Toulouse Rue Mouffetard, Paris	Place du Nord , Tours Place d'Empalot, Toulouse ObservaLoire, Tours Rue Charles Coulomb, Tours sud
Semi public/semi privé	Galerie Lafayette, Paris Forum des Halles , Paris Gare de Tours	Parking « Leclerc », Blagnac Virgin Mégastore, Toulouse

353. Exposé des observations⁷.

Les résultats présentés sont issus des onze lieux qui ont été tous observés avec le même protocole. Il fixait deux semaines d'observation sur la base de trois composantes, la réalité, l'actualité et la virtualité du lieu. Comme ce protocole visait à définir la dimension de lieu de tout espace, ceux observés sont hétérogènes tant en taille qu'en niveau de fréquentation et âge. Cette hétérogénéité, inhérente aux hypothèses de départ, se révèle être une difficulté plus grande que prévue en matière d'établissement des résultats.

Ces derniers sont présentés dans l'ordre proposé par le protocole, c'est-à-dire d'abord ce qui relève de la réalité du lieu, de sa carte d'identité et son agencement spatial à ses limites et voisinages. Ensuite, les résultats proposés sont issus de l'observation de ce qui se passe dans le lieu, c'est-à-dire les événements qui définissent son actualité et son niveau de fréquentation. De même, l'exposé des résultats concernant la virtualité, s'appuie sur les observations de terrains.

⁷ L'ensemble des observations et entretiens sont disponibles sous forme numérique, jointe à ce document.

Les résultats sont présentés globalement et non pas lieu par lieu. Ce mode correspond à l'objectif visé par cette partie de la recherche sur les échelles de l'habiter et qui vise à tenter de définir la notion de lieu habité. Elle ne peut l'être que par une série de notions qui permettent de comparer, classer, mettre en rapport les espaces observés.

L'une des méthodes classiques et, semble-t-il, bien adaptée à la situation expérimentale de cette recherche est de rattacher dans la mesure du possible à chaque notion deux grandeurs qui permettent ainsi d'ordonner les lieux observés : par exemple, taille du lieu et âge.

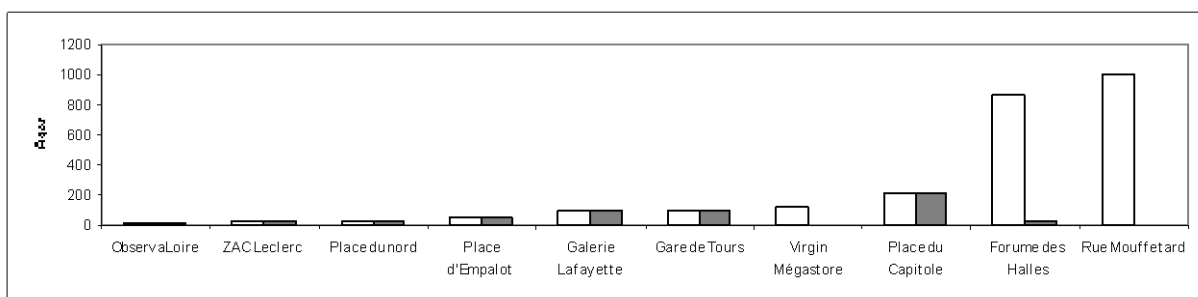
36. Réalité.

Supposer qu'un espace possède une dimension de lieu, c'est admettre qu'il présente une individualité spatiale qui pourrait être caractérisée de façon élémentaire par la place qu'occupe ce lieu dans l'espace, sa taille donc, et ce depuis plus ou moins longtemps. Il pourrait avoir un âge et une taille, mesurée d'une manière ou d'une autre. Voilà quelques informations qui définissent la partie la plus élémentaire de la réalité d'un lieu. Cette réalité est également un agencement de composants, lié à quelques situations, ordinaires et moins ordinaires, des limites et d'autres lieux en relation avec celui étudié.

361. Carte d'identité, âge et taille.

Taille et âge du lieu sont des données plus problématiques à définir qu'il n'y pourrait paraître. Tout dépend du lieu. Quel est l'âge de la rue Mouffetard à Paris ? A-t-elle l'âge de la ville comme semble l'indiquer cet extrait de la nomenclature des voies de Paris : partie de l'ancienne voie gallo-romaine allant de Lutèce à Fontainebleau. Ancien chemin qui traversait, au XIII^e siècle, un territoire appelé Mont Cetarius ou Certadus. On a désigné cette voie sous les noms de rue Montfétard, Maufetard, Mofetard, Moufetard, Mouflard. Quel est l'âge du magasin Virgin Mégastore de Toulouse ? Est-ce l'âge du bâtiment ou l'âge de l'occupant. ? Et pourquoi pas l'âge de ceux qui le fréquentent. Le Forum des Halles a-t-il l'âge du Forum en tant que dernière expression d'un espace occupé précédemment par les Halles de Baltard, son dernier parent proche ? Ou doit-on le dater du siècle du premier occupant recensé ? Le Forum est-il le lieu ou l'occupant actuel du lieu ? La réponse n'est pas immédiate. Il suffit pour s'en convaincre de visiter les nombreux sites Internet, notamment étrangers, dédiés à ce haut lieu de la consommation et qui en retrace bien souvent l'histoire. D'autres lieux ont une généalogie moins chargée. La place du nord à Tours a l'âge de la création de sa ZUP, tout comme la place d'Empalot à Toulouse. Définir l'âge d'un lieu, ce n'est pas nécessairement trancher entre contenant et contenu. Ce peut être prendre en considération l'âge de ces deux parties qui font le lieu. Le Forum des Halles est l'actualité d'un lieu dont la réalité remonte au douzième siècle, date d'arrivée du premier marché. La polémique fut assez forte à la construction du Forum pour prendre en considération cette présence ancienne.

Âge des lieux observés.



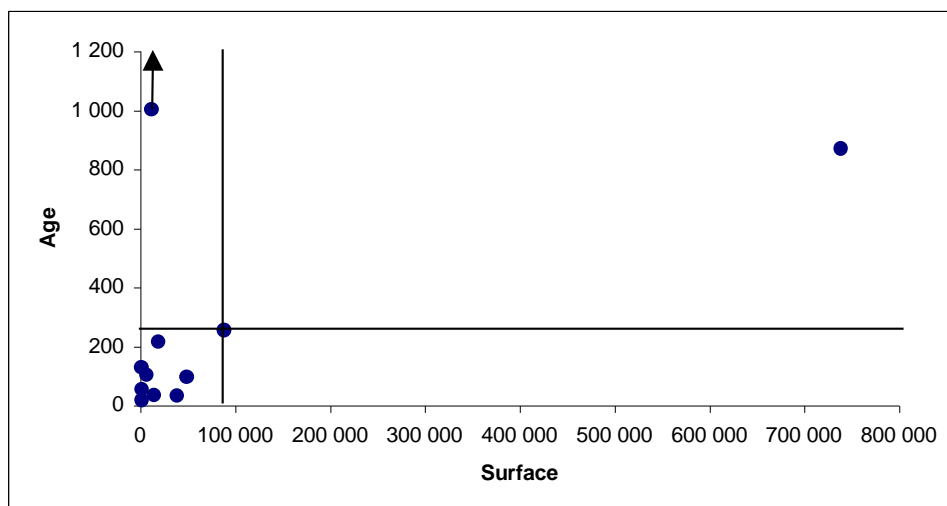
Par lieu, âge du « contenant » puis âge du « contenu »

L'âge de la rue Mouffetard n'est qu'une indication. Nous n'avons pas construit l'âge même moyen de son contenu.

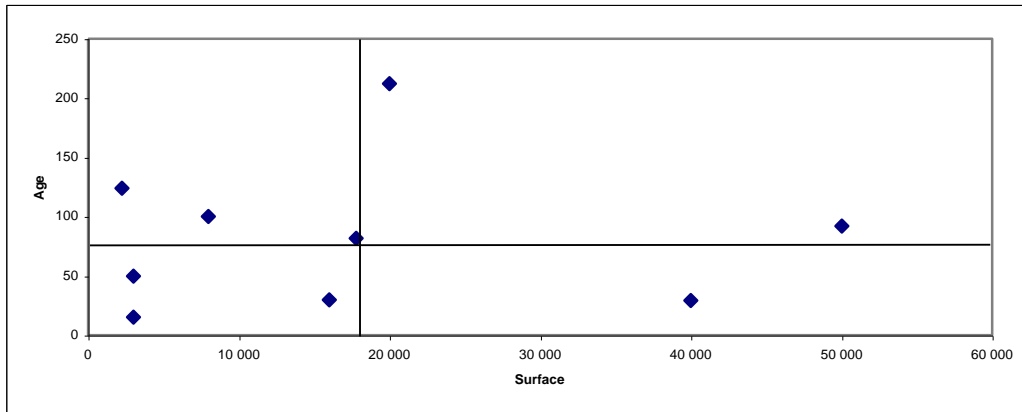
Pour la taille, les choses ne sont pas plus simples. La définition de cette grandeur est liée au choix que nous avons fait de définir tout lieu à partir d'une base canonique à cinq composants. Il faut donc d'abord définir la topologie du lieu pour être à même de définir sa taille. On pourrait alors prendre la taille de l'objet défini par son bord. Mais comme nous l'avons déjà exposé, ce bord n'est pas nécessairement une donnée en soi, un fait saillant. Il est relatif à un choix, celui de la partie de l'espace retenue pour l'observation. Le tableau qui suit donne simplement la superficie des lieux, correspondant à leur partie principale, ainsi que l'âge du contenant.

Lieu	Surface m ²	Age
Virgin Mégastore	2 250	124
ObservaLoire	3 000	15
Place d'Empalot	3 000	50
Gare de Tours	8 000	100
Rue Mouffetard	13 000	nd
Place du nord	16 000	30
Place du Capitole	20 000	212
ZAC Leclerc	40 000	29
Galerie Lafayette	50 000	92
Forum des Halles	740 000	867
Moyenne	89 525	~250

Le croisement entre ces deux éléments de la carte d'identité du lieu conduit à considérer que les lieux observés se répartissent très majoritairement en lieux jeunes et que le Forum des Halles est très spécifique par rapport à la majorité des lieux, l'ensemble étant réparti comme suit par rapport à la moyenne (surface/âge)



Si l'on supprime les deux lieux « extrêmes » en âge et taille, la répartition s'organise comme suit par rapport à la nouvelle moyenne surface/âge,



Cette représentation n'apporte rien de plus qu'un repérage comparatif des types de lieux observés, à partir du couplage, plus ou moins âgé, plus ou moins grand.

362. Masse et densité.

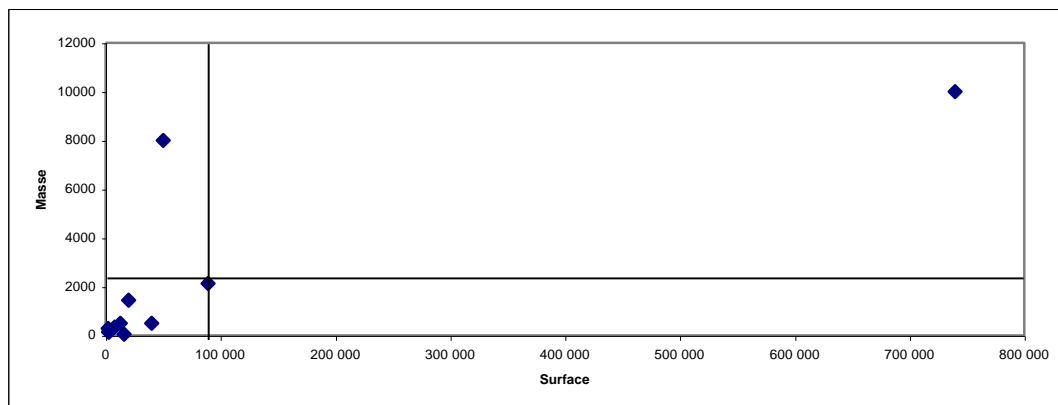
Plus significative que la taille pourraient être la masse et la densité du peuplement humain. Les valeurs portant sur la masse du peuplement ne sont données qu'à titre indicatif. Ces valeurs ont été obtenues pour certaines d'entre elles par observation directe, lorsque la taille du lieu le permettait. Ces valeurs sont entachées d'une erreur difficile à estimer, le protocole n'ayant pas offert aux observateurs une méthode éprouvée, mais une demande à partir d'une simple estimation visuelle. Pour les autres lieux, les valeurs sont issues de grandeurs fournies par les gestionnaires des lieux. Ces grandeurs correspondent généralement au nombre de personnes fréquentant le lieu par journée. Connaissant le temps moyen de fréquentation, on peut en déduire la valeur recherchée, toujours accompagnée d'une erreur difficile à estimer. Ces valeurs restent, dans une très large mesure, à confirmer.

Lieu	Surface (m ²)	Masse (p)	m ² /p
Galerie Lafayette	50 000	8000	6
Virgin Mégastore	2 250	280	8
Rue Mouffetard	13 000	1300	10
Place du Capitole	20 000	1450	14
Place d'Empalot	3 000	160	19
Gare de Tours	8000	350	23
ObservaLoire	3 000	130	23
Forum des Halles	740 000	10 000	74
ZAC Leclerc	40 000	500	80
Place du Nord	16 000	50	320
Moyenne	89 525	2 142	42

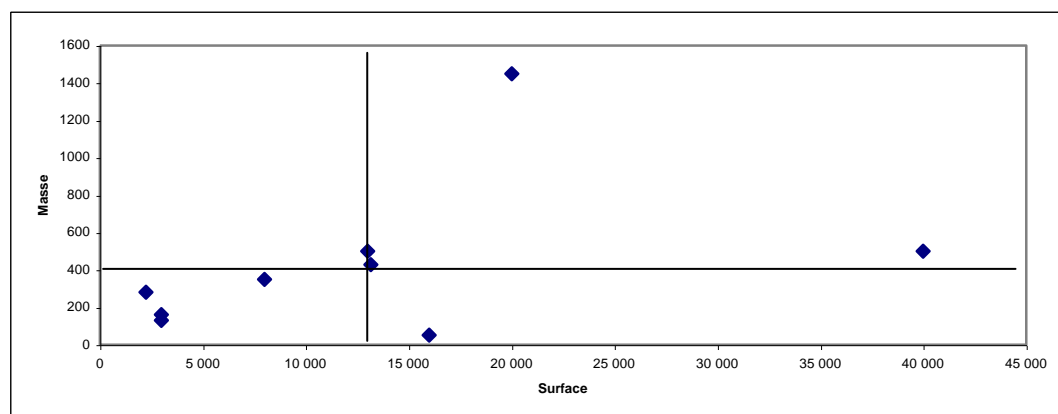


environ 20 m²/personne (Tours, rue de Bordeaux)

La simple division de ces valeurs donne une surface par individu. Elle peut être éloignée de la valeur perçue ou vécue, sachant que le lieu peut inclure des espaces inaccessibles mais surtout n'est pas uniformément occupé.



Avec toutes ces valeurs, deux lieux et un groupe apparaissent très séparés, le Forum des Halles, très peuplé et grand, les Galeries Lafayette très peuplées, puis tous les autres lieux. La suppression des deux extrêmes conduit à la répartition suivante par rapport à la moyenne arithmétique des lieux restants.



La place du Capitole se trouve alors le lieu le plus peuplé et selon une densité (masse/surface) plus élevée que celle du groupe situé près de la moyenne. La Place du Nord est le lieu le moins peuplé avec une très faible densité. Le Parking Leclerc apparaît lui aussi avec une masse relativement modeste par rapport à sa surface, la plus grande du lot.

363. Agencement.

Il avait été proposé d'étudier l'agencement des lieux à partir d'une base de cinq composants élémentaires. Chacun de ces composants est porteur d'une activité dominante. Les observations ont conduit à définir pour chacun des lieux son agencement avec la présence ou non de tel ou tel type de composant. De plus, les observations devaient, pour chacun des composants, définir les activités qui s'y développaient, autres que celle qui représente sa caractéristique de base... C'est ainsi que chaque composant est défini par son activité type et celles qui, en plus, s'y déploient.

Il avait été également demandé de définir cette topologie pour chaque situation dans laquelle se trouve être le lieu observé, ayant posé par hypothèse que configuration spatiale ou topologie et événements ou situation sont co-définis.

La durée des observations, composées de deux semaines, une ordinaire et l'autre, moins ordinaire, n'a pas permis de repérer des modifications radicales en matière d'agencement, si ce n'est le simple effet des alternances, lieux remplis/lieux vidés. Pour autant, ces modifications radicales sont communes, comme le rappelle celle relevée sur une partie de 3000 m² d'une place qui devient une fois par semaine place de marché, la place Rabelais, située en zone péricentrale.

En temps ordinaire, cette place sert de parc de stationnement, aux habitants de son voisinage, aux commerçants et clients, aux enseignants du collège qui borde l'un des cotés de la place. Le composant type, dominant, est l'interface ou commutateur (type C), c'est-à-dire celui qui permet de passer d'un mode de transport, de l'automobile, à la marche et réciproquement.



Jour de marché, l'espace occupé par le parking devient un agencement de lieux intérieurs, les étals, avec leur espace de distribution. L'environnement de l'espace du parking est également transformé, devenant notamment l'interface du marché.



Pour définir l'agencement des lieux, il s'agissait de prendre pour base les cinq composants proposés (cf. H2/). L'emploi de cette base s'est révélé efficace en matière de représentation des espaces, même si quelques difficultés ont pu apparaître, en raison du caractère inhabituel de cette démarche. Les observations devaient se plier au fait que les espaces observés avaient un contour défini par l'observateur lui-même et non pas en fonction d'une représentation commune de ce qu'il pouvait être. Par exemple, l'espace observé dit place d'Empalot est entourée d'un petit centre commercial d'une ZUP, située dans la première périphérie de Toulouse. Cet espace pouvait être défini uniquement par l'emprise de la place, c'est-à-dire sans inclure les bâtiments du centre commercial, qui sont alors des lieux extérieurs à l'emprise de la place, mais reliés par des passages, une « lisière », etc. A l'inverse, l'espace observé aurait pu inclure ce centre commercial qui devient alors lieu intérieur du lieu, avec une lisière qui est au-delà et relie cet ensemble aux lieux avoisinants. Les agencements dessinés et explicités sont donc totalement relatifs au contour définissant l'espace observé.

Toutes les observations incluant une place nous conduisent à amender notre proposition initiale : la base devrait comporter six composants. Le sixième représente des espaces de type Esplanade, c'est-à-dire un lieu ouvert, intérieur à l'espace observé et qui ne peut pas être assimilé à un simple espace de distribution vers des lieux intérieurs, comme peut l'être une galerie

commerciale ou une rue piétonne pour ses commerces. L'esplanade est à la fois un seul lieu intérieur ouvert et l'espace de sa propre distribution.

Chaque étude d'agencement a établi un tableau indiquant pour type de composant, sa fonction qui le définit communément et celles observées, comme celui repris et relatif à la place d'Empalot (3000m²).

Espaces et activités à Empalot.

Types d'espace	Activités	Activité commune	Autres activités observées
<i>Interfaces</i> Parking à vélo, Parking automobile Rue et trottoir		Arriver dans le lieu, partir du lieu	Les piétons sont gênés par les voitures pour accéder à la place. La circulation du parking est perturbée par les piétons voulant accéder à la place.
<i>Lisière</i> Passages couverts et non couverts, passages Est, Ouest et Nord d'entrée de la place, entrée par le parking		Sans activité ou arriver, partir	Les gens arrivent et partent de la place par tous les passages. La place est un fort lieu d'approvisionnement ménager pour les habitants des grands ensembles qui l'entourent
<i>Portes</i>		Entrer, sortir	.
<i>Espace de distribution</i> Place intérieure		Aller vers les lieux intérieurs	Lieu de promenade. Lieu de flânerie. La place est un lieu de socialisation où l'on discute, s'embrasse et où au contraire on se dispute, on se bouscule.. La place est un lieu de vie pour les SDF. La place est aussi le théâtre d'incivilité.. De nombreux scooters traversent la place piétonne.
<i>Lieux intérieurs</i> Bancs, espaces verts		Être là (pour...)	Les bancs servent à s'asseoir, à manger et à boire. Ils servent aussi aux SDF à dormir. Les rebords du muret de l'entrée du parking servent de bancs Les espaces verts sont recouverts de détritrus.

L'examen de ce lieu fait apparaître au départ quatre composants, puisque sans porte. Comme indiqué précédemment, sa description peut s'appuyer sur l'utilisation du composant « esplanade », regroupant lieux intérieurs et espace de distribution. Mais il est également possible de considérer la réalité de ces deux composants, au lieu de celui d'esplanade, si manifestement la vie du lieu le configure comme tel. C'est ce qu'indiquent les tableaux suivants. Le premier établit pour chacun des lieux, les types de composants, caractéristiques de l'espace en tant que milieu, c'est-à-dire du lieu pris dans son ensemble. Le second présente ceux obtenus en prenant en considération l'existence des différentes composantes de ce milieu et considère ce qui s'y passe et chacun de ces composants comme des localités distinctes.

Les composants du lieu-milieu.

	Parking Leclerc	Place d'Empalot	Place du Capitole	Virgin	Rue Mouffetard	Gare de Tours	ObservaLoire	Place Tours nord	G. Lafayette
Esplanade	0	1	1	0	0	0	0	0	1
Lieux intérieurs	0	0	0	1	1	1	1	1	1

Espaces de distribution	0	0	0	1	1	1	1	1	1
Portes	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Interface	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lisière	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total types	2	3	3	5	4	5	5	4	6

Les composants du lieu-localités.

	Parking Leclerc	Place d'Empalot	Place du Capitole	Virgin	Rue Mouffetard	Gare de Tours	Observatoire	Place Tours nord	G. Lafayette
Esplanade	1	0	0	0	1	1	0	1	1
Lieux intérieurs	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Espaces de distribution	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Portes	0	0	0	1	0	1	0	0	1
Interface	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lisière	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total types	3	4	4	5	5	6	5	5	6

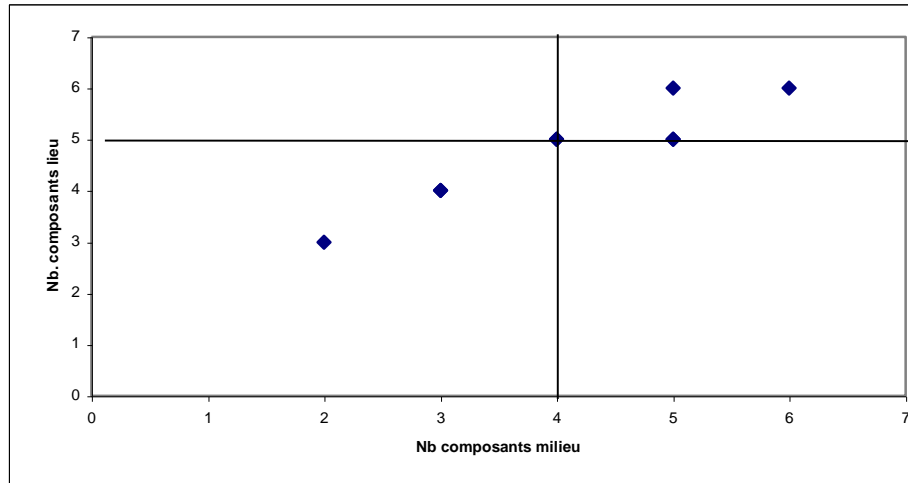
Composants/milieu/localités.

Parking Leclerc	Le parking sert d'esplanade
Place d'Empalot	L'esplanade serait une composition de lieux intérieurs avec distribution. La lisière sert également de lieu de rassemblement ; elle peut même devenir la place, son centre.
Place du Capitole	L'esplanade serait une composition de lieux intérieurs avec distribution
Virgin	Les étages constituent deux lieux intérieurs avec espace de distribution entre eux.
Rue Mouffetard	L'espace de distribution est également une esplanade
Gare de Tours	L'espace de distribution est également une esplanade
Place Tours nord	L'espace de distribution est également une esplanade

La plupart des observations ont souligné le rôle particulier joué par les espaces de distribution ou de circulation. Dans quasiment tous les cas, de multiples activités s'y côtoient : flâner, s'asseoir, manger, boire,... Ces lieux sont marqués par le contact interindividuel, lié à la rencontre mais également à l'évitement, voire à la confrontation. Ces situations qui caractérisent

la co-présence se déploient également mais de façon moins généralisée sur d'autres composants, les interfaces et les lisières.

Couplage milieu/localités.



Sur l'ensemble de ces observations, le nombre de types de composants d'un lieu peut aller du simple au double. Six étant la dimension maximale d'un espace en tant que lieu, on peut en imaginer dont la dimension est proche de l'unité. Un tronçon d'autoroute a un seul composant de lieu avec sa bande d'arrêt d'urgence qui fait office d'interface ou commutateur. Les espaces observés ont tous une lisière, c'est-à-dire ce qui permet de relier le lieu à des lieux avoisinants par la métrique pédestre. Ce n'est pas une règle générale comme le démontre le cas de l'aire de service sur une autoroute.

À la suite de ces observations, on peut admettre que la topologie d'un lieu, son agencement spatial peut être défini à partir de six composants. Selon cette base, la dimension de lieu d'un espace varie de un à six, l'unité étant obtenue pour des espaces fortement marqués par leur dimension très fortement réticulaire et leur mono-fonctionnalité quasi-exclusive comme la voirie autoroutière.

364. Limites.

L'approche en termes de lieu conduit à considérer la question des limites, postulant qu'un lieu existe s'il est pleinement distinct de son environnement. Pour traiter de cet aspect du lieu, la recherche propose une définition des limites du lieu à partir de sa topologie. La limite peut-être définie comme étant composée par ce qui met en relation le lieu avec d'autres lieux, proches et lointains. La limite est alors composée de la lisière du lieu et de ses interfaces. Cette définition de la limite d'un lieu est issue de l'approche topologique et n'a rien à voir, du moins a priori, avec les représentations communes de la limite, souvent entendue comme ligne de séparation entre un lieu et son environnement immédiat, là où s'arrête ce qui compose le lieu. Pour vérifier la véracité de cette affirmation, les observations ont été complétées par quelques entretiens abordant cette question des limites du lieu. La recherche sur les limites propose donc deux types de résultats. Le premier porte sur les types de limites observées. Le second est une première confrontation de

ces types aux représentations communes. Du moins là étaient les attendus de la recherche en ce domaine.

Limite topologique.

Le lieu est affaire de proximité, de contiguïté, etc., et non pas de connexité ou de distance. La limite est relative au passage de la distance à la proxémie. Elle est alors constituée de la réunion des interfaces et de la lisière, sans être nécessairement distribuée en périphérie géographique du lieu.

Pour une part importante des lieux observés, les interfaces sont situées en partie ou en totalité à l'intérieur géographique du lieu. Elles sont alors véritablement configurantes. Il en est ainsi pour toutes les gares, organisées à partir de l'interface que sont leurs quais. De façon plus générale, tous les lieux conçus pour accéder ou sortir d'un véhicule (lieu mobile) sont configurés par l'interface. Ce sont les parkings, gares, etc.

Si pour d'autres, les interfaces, comme la lisière, sont situées autour du lieu, telles que les esplanades, rues piétonnes, etc., certains lieux peuvent présenter des interfaces qui sont pour partie en extérieur et pour l'autre à l'intérieur géographique du lieu.



Interface « intérieure » - gare de Tours



Interfaces extérieures : gare routière, voitures stationnées, gare de Tours

Représentation des limites.

Les observations de lieux ont été complétées par une série d'entretiens comportant deux questions complémentaires liées à la reconnaissance des limites soit à travers leur propre action de sortie du lieu (« A quel endroit quittez-vous ce lieu ? »), soit de manière plus abstraite (« Plus généralement pouvez-vous m'en donner les limites ? »).

Sur les onze lieux observés, les résultats de trois d'entre eux n'ont pas été utilisés. Ceux portant sur le magasin Virgin de Toulouse correspondent à des entretiens qui ont été réalisés dans les halls d'entrée. Ce sont ces halls et non pas le magasin qui ont servi de repère à la question des limites. Pour le Forum des Halles de Paris et la rue Charles-Coulomb située au sud de l'agglomération de Tours, le nombre d'entretiens est trop faible pour qu'ils puissent être considérés comme quelque peu informant.

Ce sont donc les résultats d'entretiens sur huit lieux qui sont utilisés, représentant au total 202 entretiens, soit 25 en moyenne par lieu. Avec ces nombres de lieux et d'entretiens, les résultats obtenus ne peuvent pas prétendre à une quelconque représentativité d'un ensemble plus vaste. Les entretiens ont été traités afin de voir si quelques catégories distinctes apparaissent. Pour ce faire, le traitement a consisté à repérer les types de limites déclarées par lieux et leur signification vis-à-vis du lieu lui-même.

Deux approches peuvent être mises en œuvre. L'une insiste sur le caractère de chacun des lieux. Ce qu'en disent ceux qui les fréquentent est un rapport singulier : chaque lieu a sa personnalité pour chacune des personnes rencontrées. L'autre vise à définir des regroupements pour tenter de définir des catégories. Selon cette seconde voie, nous pourrions en proposer trois. Pour la première, les lieux sont plus ou moins bien délimités. Pour la deuxième, le lieu nous est rapporté comme étant délimité mais avec des limites qui peuvent s'étendre fort loin. Pour la dernière, les personnes interrogées n'associent pas au lieu la notion de limite.

Lieux plus ou moins bien délimités.

Cette catégorie est celle qui rassemble le plus grand nombre de lieux de notre ensemble, six sur huit. Certes, des sous-catégories pourraient être avancées. Il y a celui qui est circonscrit quasiment de la même façon par toutes les personnes interrogées, le parking Leclerc à Toulouse, avec une limite unique donc. Celle-ci est constituée des passages et de la barrière qui entourent ce parking. C'est une limite liée au déplacement, dont le clair repérage est probablement dû à un usage fréquent du lieu. Cette limite n'est pas une limite paysagère, définie par ce qu'y est vu du lieu et qui l'entoure.

Parking Leclerc, Toulouse.

Limites	Le portique	Les barrières	Entre les deux haies
Limites	Les barrières	Entre les deux barrières	Entre les deux glissières
Limites	Les deux glissières	Le passage-piétons	Entre les deux glissières
Limites	Le portique et les glissières	Entre les deux haies	Entre les deux glissières
Limites	Entre les deux autres entrées du parking	Entre les deux barrières	Entre les deux glissières par le passage à piéton
Limites	Au bout du parking	Par le portique	Par le portique
Limites	Le rond point	Entre les deux haies	Au fond du parking
Limites	Entre les deux haies	Sortie du parking souterrain	Entre les deux barrières
Limites	Entre les deux ouvertures du parking souterrain	Entre les deux glissières	Sortie Nord du parking
Limites	Les deux murettes	Entre les deux barrières	Entre les deux murs

Les limites du parking sont quasiment toutes rapportées au lieu de passage permettant d'y accéder ou d'en sortir (26/31 réponses) Les 5 autres réponses donnent comme limite, les glissières qui entourent le parking.

Il y a ceux qui sont toujours plus ou moins bien délimités, mais avec une plus grande variété des réponses, associant plus la limite à sa dimension paysagère, c'est-à-dire ce qui est alentour et non plus ce par quoi on y arrive ou ce par quoi on en part. La Place d'Empalot à Toulouse, celle du Capitole, la Place du Nord à Tours, les Galeries Lafayette à Paris, L'Observatoire de Tours appartiennent à cette catégorie.

Place d'Empalot, Toulouse.

Entrée/sortie par...	Je reste là	Le parking	Le parking
Limites	Les magasins autour de la place.	Les rues qui l'entourent	Les trottoirs
Entrée/sortie par...	Pour l'instant je reste là, après on va aller en ville en prenant le bus	Le passage Est entre les magasins	Le passage Est entre les magasins
Limites	Les magasins	Je sais pas, cette place fait partie du quartier	Tout ce qu'on voit là, les magasins, le parking
Entrée/sortie par...	Le passage piéton sur le parking	L'arrêt de bus	Le passage sud de la place (vers le fond)
Limites	Les magasins	Les routes qui entourent la place	Non, je sais pas
Entrée/sortie par...	Le parking	Le passage Est entre les magasins	Le passage au Nord de la place
Limites	La place, les magasins	Les magasins	La place
Entrée/sortie par...	Le passage piéton à la sortie du parking	Le parking	Le parking
Limites	La place et le parking	Jusqu'au parking	La place du fond jusqu'au parking
Entrée/sortie par...	Le parking	Le parking	Le passage au fond de la place
Limites	La place	La place	La place
Entrée/sortie par...	Je vais au café, je reste là	Le parking	Le passage Ouest entre les magasins
Limites	La place	Tout ce que l'on voit	Les magasins et la place
Entrée/sortie par...	Le parking	Je reste là, je vais au bar	La sortie est du parking vers l'arrêt de bus
Limites	La place, les magasins	La place, de là à là (du fond de la place au parking)	Les magasins
Entrée/sortie par...	Je reste là	Le Parking	Le parking
Limites	La place entière	Je sais pas, la place	La place, le parking, et les bâtiments
Entrée/sortie par...	On reste là	Le passage Est entre les magasins	Le passage Ouest entre les magasins
Limites	La place, les magasins	Jusqu'aux magasins	Non, la place jusqu'au parking

Pour cette Place, les réponses à la question de l'endroit à partir d'où on le quitte donne le parking et les passages. En ce qui concerne les limites du lieu, les magasins sont cités 14 fois et la place 16 fois sur 33 réponses réparties en 10 types. On peut supposer qu'il a eu un phénomène d'interaction entre les deux questions, les personnes interrogées, ayant associées la demande sur les limites à celle d'où le lieu était quitté.

ObservaLoire, Tours.

Entrée/sortie par...	Avant le centre du village	Nulle part	Je ne sais pas
Limites	Oui, c'est la Loire et non pas la rue	Non	Je dirai que c'est la Loire
Entrée/sortie par...	Je ne comprends pas la question. Les berges ?	La route	Quand on voit plus la Loire

Limites	Non, ça fait partie de Rochechouart	La Loire	Entre Tours et Rochechouart
Entrée/sortie par...	Rue	Je ne comprends pas la question	La route
Limites	Loire	Je ne comprends pas la question	La Loire
Entrée/sortie par...	La rue	Interface entre deux lieux : restaurant – Loire	Quand je monte sur le bateau.
Limites	Entre la rue et le fleuve	Loire	Grille du portail coté Loire, entrée/sortie rue coté ville
Entrée/sortie par...	Le fleuve	La rue	Je ne comprends pas la question
Limites	Entre fleuve et rue	La Loire	Le parking
Entrée/sortie par...	La berge	La berge	Dès que je ne vois plus la Loire
Limites	Fait partie de Rochechouart	Le parking	les berges, le parking
Entrée/sortie par...	La rue et le fleuve	Dé qu'on traverse la rue	Sur la côte
Limites	La rue et le fleuve	Les limites sont la Loire et le Rocher.	Les bords de la Loire
Entrée/sortie par...	Ici? Ehm ... quand je rentre dans ma voiture	Je ne le sais pas	les berges marquent la fin
Limites	La Loire et les rues	non, il n'y en a pas	Je ne sais pas trop, le fleuve et la route? Mais à l'est et à l'ouest il n'est pas facile ...
Entrée/sortie par...	Quand je rentre sur la route	à la sortie du Parking	?? sur la route?
Limites	La route et la Loire	La route et la Loire	le fleuve,

12 types de réponses sur un total de 27 réponses - Réponses dominantes La Loire et la Route (14 et 5). Domine donc une limite de type paysagère et non pas définie par le déplacement. 4 réponses pour une limite liée au déplacement (3 parking, 1, entrée/sortie/parking,).

Lieu non délimité.

Cette catégorie n'est représentée que par la rue Mouffetard à Paris. A la différence des lieux précédents, la rue est peut-être plus difficilement associée à une aire, comme une place peut l'être, qu'à une ligne sans limite.

Entrée/sortie par...	Place avec église	France	Seulement la rue
Limites	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Le 13ème	La place en haut La place en bas	Ne sais pas
Limites	St Michel, St Germain	La place en haut La place en bas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Denfert-Rochereau Les gobelins	En bas de la rue, La place	Ne sais pas
Limites	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas

Entrée/sortie par...	Au passage des voitures	La place en haut La place en bas	Méto
Limites	La place en haut La place en bas	Ne sais pas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Limites du 5ème	Gobelins Mutualité	Gobelins
Limites	Ne sais pas	Ne sais pas	Ne sais pas
Entrée/sortie par...	Toute la rue		
Limites	La place en haut La place en bas		

16 réponses. Pour les limites, domine la réponse en sais pas (12), puis place en haut/place en bas (3) – réponses peut-être dues au fait que les entretiens ont été menés avec des touristes (6 sur 16), donc des personnes qui viennent un nombre limité de fois. Pour « d'où l'on quitte le lieu », le « ne sais pas » n'est plus que de 2. la pratique est plus facile à décrire qu'un rapport construit à l'espace.

Lieu avec des limites à toute échelle.

La gare de Tours est l'unique représentant de cette catégorie. Les réponses obtenues sont singulièrement diversifiées et riches. La gare est un lieu qui présente toute la gamme des limites et des endroits d'où ce lieu est quitté, du proche au lointain. Sur 30 réponses, « d'où l'on quitte », portes citées 10 fois, train 10 fois, mais également ne s'arrête pas, à la campagne, Saint-Pierre-des-Corps, (5). Limites : portes citées 9 fois, le bâtiment 3, esplanade 3, pas de limite 2, dans le train 2. On retrouve le lieu, ce qui l'entoure et même ce qui est lointain mais relié à la gare.

Entrée/sortie par...	A Sainte-Maure de Touraine, c'est à dire à l'endroit où je descends du train	Lorsque je prends le train	Tout autour de la gare, mais parfois je n'ai même pas l'impression de quitter la gare.
Limites	Je ne sais pas... Dans le train quand il roule	Je ne sais pas	Les portes, mais plutôt le boulevard Heurteloup au sud et à l'ouest, la SERNAM
Entrée/sortie par...	A la sortie des quais	En sortant de la gare, et à partir de toutes les rues qui longent la gare	Lorsque le train démarre
Limites	Les voies	Les extérieurs de la gare	<ul style="list-style-type: none"> • Les portes • La verrière (fin de la gare)
Entrée/sortie par...	A Saint-Pierre des Corps En arrivant au Pathé	Lorsque je franchis les portes	Les portes
Limites	<ul style="list-style-type: none"> • au nord, rue de Bordeaux • au sud, Saint-Pierre des Corps • à l'est, Place Velpeau • à l'ouest, rue Blaise Pascal car quartier Sanitas offre beaucoup d'ouvertures sur les rails 	Après l'esplanade où se trouvent les taxis	<ul style="list-style-type: none"> • Le Vinci au nord • Les sorties situées à l'est et à l'ouest • Après la façade au sud
Entrée/sortie par...	Dans le train	Sur le quai et lorsque je franchis les portes	Au départ du train
Limites	Les portes	Je ne sais pas exactement, les sorties (portes au Nord et verrière au Sud)	<ul style="list-style-type: none"> • au Nord, entre les portes et la station de taxis. • au Sud, il n'y a pas de limites.
Entrée/sortie	Devant le Vinci	Sur le quai	Dès qu'il y a une sortie (portes,

par...			lisière)
Limites	<ul style="list-style-type: none"> Après le restaurant de la gare (la rue à l'Est fait partie de la gare) A l'ouest, le long de la gare (cheminement piéton qui longe en fait partie) Au nord le Vinci Au sud, après Saint-Pierre des Corps 	Les portes et la fin des quais	<ul style="list-style-type: none"> Les 3 entrées Au Sud, je ne perçois pas de limites : continuité.
Entrée/sortie par...	Lorsque le train démarre	Les portes	Grilles des portes
Limites	Elles sont clairement établies : c'est la gare elle-même	LA place au nord (en face du Vinci appartient à la Gare. Et pour le reste, ce sont les portes	Grilles des portes
Entrée/sortie par...	Porte principale, de l'autre côté commence mais il ne finit pas, liaison idéale avec d'autres gares	Il ne s'arrête jamais, il va d'une gare à l'autre	Influence les alentours, existe au-delà de son bâtiment
Limites	Lieu accueillant, malgré les essais de le rendre peu agréable avec l'aménagement intérieur	C'est pas si mort que ça	Du point de vue fonctionnel : satisfaisante Architectural : très jolie ; social : pas génial
Entrée/sortie par...	Quand je monte sur le train	Quand le train quitte la gare	Quand le train quitte le verrière
Limites	Il arrive jusqu'au parking en face	Porte principale	La rue en face en fait partie
Entrée/sortie par...	Porte principale parce qu'en arrivant à vélo il faut descendre à l'entrée	Portes	Quand je monte sur le train
Limites	Les portes secondaires, les esplanades extérieures, le parking en face, la rue de Bordeaux, le bord de la verrière	Limite physique du bâtiment	La rue de Bordeaux
Entrée/sortie par...	A St. Pierre des Corps. Quand on quitte l'agglomération et on commence à voir la verdure	Les portes	Quand je monte dans le train
Limites	Le bâtiment SNCF, que comprend aussi le trottoir d'en face à différence que à St. Pierre	Le bâtiment	La porte

Ces quelques représentations des limites complètent l'approche initialement choisie pour définir les limites d'un lieu. Cette démarche n'est qu'une composante d'un ensemble qui en possède deux. Elle représente la limite liée au mouvement, au déplacement, par où on arrive et par où on sort du lieu. Cette espèce de limite peut-être contiguë au lieu, comme le sont les points de passage pour entrer ou sortir du parking Leclerc à Toulouse. Elle peut lui être connexe et plus ou moins lointain comme l'indique les réponses obtenues pour la Gare de Tours. Nous avons qualifié de « paysagère » l'autre composante de la limite. Elle est définie par ce que l'on voit du lieu et qui l'entoure. Certains lieux peuvent combiner ces deux types, d'autres avoir l'un des deux plus fortement présent que l'autre comme l'Observatoire à Tours.

365. Voisinage.

Pour cette recherche, le voisinage d'un lieu n'est pas défini ici comme étant ce qui l'entoure. Cet environnement de proximité renvoie à la notion de limite précédemment traitée. Le voisinage

d'un lieu est défini par l'ensemble des lieux avec lesquels il est en relation. Pour cette recherche, nous avons retenu l'exploration de deux types de relations. Le premier est lié directement aux personnes qui fréquentent le lieu. Les lieux d'où elles viennent et où elles vont, sont ainsi mis en relation avec celui observé. Le second correspond à ceux qui sont présents de façon plus permanente dans le lieu par leur évocation grâce à l'une de leurs images, sonorités, etc. Parmi les onze observés, nous avons retenu les huit lieux suivants pour cette partie de la recherche, avec une moyenne de 25 entretiens par lieu pour caractériser le premier type de leurs voisinages.

	Nb. entretiens
Empalot	30
Tours-Nord	15
Leclerc Blagnac	30
Capitole	30
Virgin	30
Mouffetard	16
ObservaLoire	30
Gare de Tours	30
Total	211

Le Forum des Halles de Paris et la rue Charles Coulomb, au sud de l'agglomération de Tours, n'ont pas été retenus pour les mêmes raisons que précédemment. En ce qui concerne les Galeries Lafayette, le nombre d'entretiens est également peu élevé mais l'enquête portant sur les lieux évoqués par le lieu est plus riche que celles menées au sein des autres lieux observés. Notre visée initiale, qui consistait à coupler lieux en relation par les personnes qui fréquentent le lieu et lieux évoqués, ne peut guère être atteinte, sachant que trop peu d'informations ont été recueillies concernant les lieux évoqués par le lieu observé. Nous nous en tiendrons donc aux voisinages définis par ceux qui fréquentent le lieu avec un complément sur ces lieux évoqués.

Le nombre d'entretiens par lieu est tel que les résultats obtenus ne peuvent pas être représentatifs de ce que doit être le contenu des voisinages des lieux enquêtés. Nous avons mené cette étude afin de dégager des types de voisinage.

Lieux reliés.

Le voisinage *de liaison* a été défini à partir des réponses obtenues à la question : « D'où venez-vous et où allez-vous ? », qui devait permettre d'identifier une origine du déplacement et sa destination par rapport à une présence sur le lieu. L'examen des types d'espace représentés par la transcription des réponses obtenues, conduit à en retenir cinq. Ils différencient plus ou moins les lieux observés, du moins le rapport entre le lieu, l'enquête et la transcription des informations.

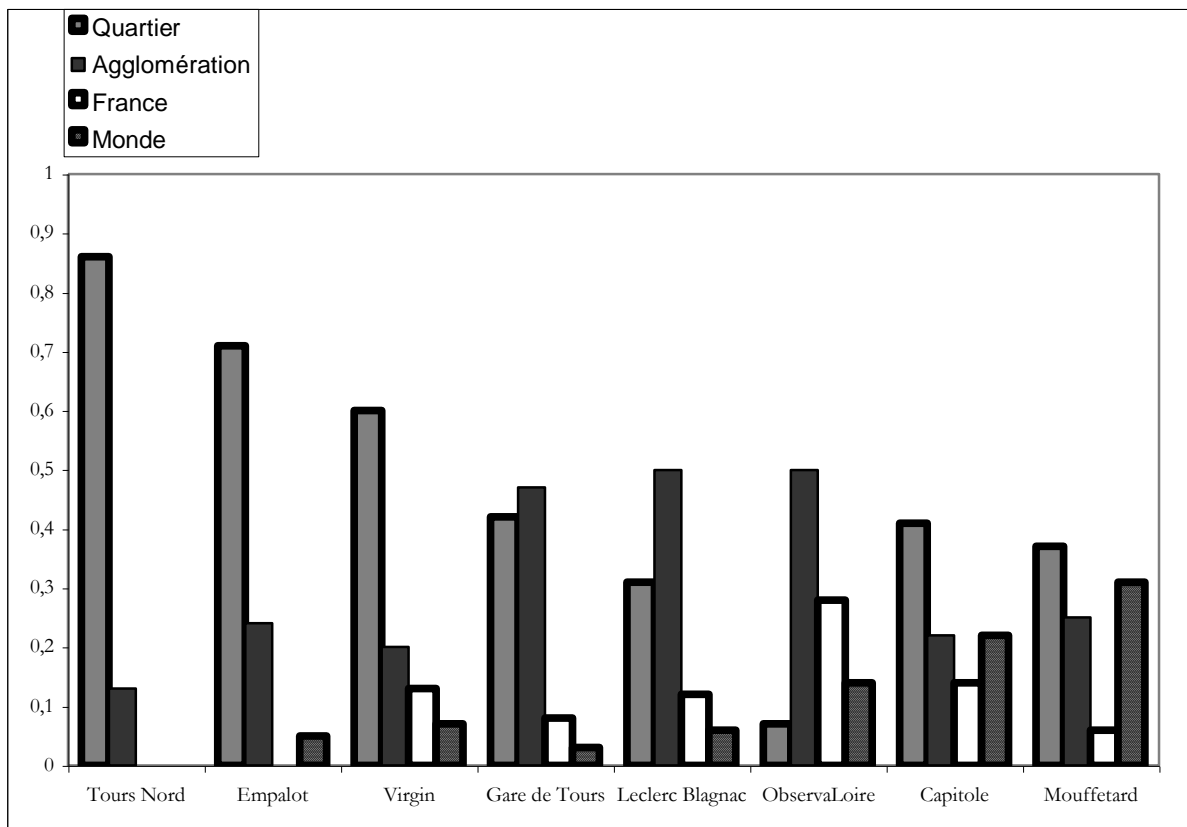
	Résidence	lieux voisins	Villes	Pays	Pays d'origine
Empalot					
Tours Nord					
Leclerc Blagnac					
Capitole					
Virgin					
Mouffetard					
ObservaLoire					
Gare de Tours					

Nous avons considéré qu'une déclaration du type : « Je suis originaire de... » reliait le lieu au pays déclaré, au même titre qu'un déplacement avec son origine et sa destination. Ce type de déclaration est très minoritaire parmi l'ensemble des réponses. Pour tous les lieux observés et par lieu, le contenu géographique des réponses a été réparti en quatre catégories, quartier, agglomération, France et monde. Ces quatre catégories représentent à peu près le même type d'échelle pour l'ensemble des lieux, hormis le cas bien particulier de la Gare de Tours. Le quartier désigne les lieux tout proches du lieu observé. Pour les deux places d'Empalot et du Tours nord, ces lieux voisins correspondent bien souvent au « chez moi ».

Pour la gare de Tours, les réponses pourraient être réparties en cinq catégories : Tours et son agglomération, le département, un « Grand-Ouest » allant de Paris à Nantes, puis le reste de la France et le Monde. À partir des réponses obtenues, nous avons considéré que les types de lieux voisins pour la gare pouvaient toujours être désignés par « quartier », « agglomération », etc., mais en incluant un changement d'échelle, en sorte que l'agglomération devient le « quartier », la région du Grand-Ouest, l'« agglomération ». Ce changement d'échelle permet d'inclure la gare dans le même système de classement en quatre niveaux scalaires. À partir de cette base, quartier, agglomération, France et monde, les résultats obtenus en matière de profil de voisinage ont été établis en comptabilisant le nombre de lieux déclarés par catégorie. Par exemple, chacun des « chez moi » pour les places d'Empalot et de Tours-Nord compte pour une unité., de même que chaque déclaration « Tours » pour la gare de Tours, Tours appartenant ici au type « quartier ». Avec ces règles, la répartition des lieux reliés par catégorie donne les résultats suivants (%)

	« Quartier »	« Agglomération »	France	Monde
Tours Nord	0,86	0,13	0	0
Empalot	0,71	0,24	0	0,05
Virgin	0,6	0,2	0,13	0,07
Gare de Tours	0,42	0,47	0,08	0,03
Leclerc Blagnac	0,31	0,5	0,12	0,06
ObservaLoire	0,07	0,5	0,28	0,14
Capitole	0,41	0,22	0,14	0,22
Mouffetard	0,37	0,25	0,06	0,31

Graphiquement, ces valeurs donnent les profils suivants :



L'examen des répartitions nous invite à considérer l'existence possible de quatre types de profils, sachant que les lieux observés se rapportent à trois d'entre eux. Deux ont une échelle qui domine les autres.

Voisinage « local ».

Cette catégorie est représentée par la Place du Nord, celle d'Empalot et le magasin Virgin. Ces lieux sont marqués par la prédominance de leur environnement immédiat.

Voisinage « régional ».

Le qualificatif retenu pour ce niveau indique que le voisinage du lieu est dominé par des lieux situés au-delà de la première échelle. Pour notre ensemble observé, ce profil correspond à la gare de Tours dont la « région » est le Grand-Ouest français, la zone commerciale de Blagnac et l'ObservaLoire de Tours dont les « régions » sont les agglomérations urbaines ou « régions » urbaines qui les environnent.

Voisinage « mondial ».

Ce type de profil n'est pas représenté au sein de notre ensemble. On peut admettre l'existence de lieux dont les relations les plus nombreuses sont avec des lieux très éloignés, appartenant à d'autres régions du monde. Ce peuvent être des sites touristiques internationaux, des sites relevant d'échanges liés à l'économie mondiale, etc.

Voisinage multiscalair.

Ces lieux ne sont pas dominés par un type de relations mais les présentent tous avec une intensité plus ou moins voisine. Pour notre ensemble, ce sont la place du capitole et la rue Mouffetard. Un

lieu n'a pas nécessairement un seul profil ; ses modes de fréquentation peuvent varier en fonction du temps (voir module 4).

Lieux affichés.

Un lieu n'est pas seulement mis en relation avec d'autres lieux par les personnes qui le fréquentent. Il y a tous ceux dont la présence est assurée par la permanence plus ou moins grande d'images, de sonorités, d'évocations quelconques : un lieu met en relation ceux qui le fréquentent avec d'autres sites, sans pour autant le faire par le déplacement des personnes.

La procédure d'observation mise en place n'a pas permis de d'établir un ensemble de relevés lieu par lieu permettant de traiter l'ensemble des lieux avec une première approche comparative. Pour l'établissement des voisinages par les personnes qui fréquentent le lieu, cette comparaison a pu être engagée même si le nombre de personnes interrogées était peu important. Pour les voisinages correspondant aux lieux évoqués, la méthode d'enquête était peu précise. Les observations permettent cependant de dégager deux résultats, l'un sur la méthode d'observation, l'autre sur la relation entre le lieu et son voisinage par les lieux qu'il affiche.



Méthode.

Le premier, indirect, porte sur la méthode d'enquête. Les observations confirment que les supports qui montrent la présence d'autres lieux dans un lieu sont très variés ; affiches, noms de lieux intérieurs (noms de restaurant, par exemple), langues parlées,... L'ensemble des supports pourrait même être considéré sans bornes, si l'on était en mesure de questionner chaque composant, matériel ou non, d'un lieu, sur son origine géographique.

Questionner la présence d'autres lieux dans un lieu ou un ensemble de lieux consiste tout d'abord à définir la gamme des supports pour lesquels la mesure est faite. C'est ensuite établir la diversité de supports proposés par un lieu et pour chacun, définir l'intensité de la présence du monde et les lieux de ce monde. Diversité des modes d'affichage, intensité de l'affichage et lieux affichés caractérisent les voisinages affichés par un lieu.

Typologie.

Cette typologie a été établie à partir de quatre des onze lieux observés et qui nous semble suffisamment caractéristiques de la typologie présentée. Les relevés effectués portaient essentiellement sur la présence de l'affiche d'autres lieux des images ou des titres ou textes écrits. Ces trois lieux sont la place du nord à Tours, la gare de cette même ville, les Galeries Lafayette de Paris et sa rue Mouffetard.

La Place du Nord, très faiblement fréquentée avec un voisinage de proximité, montre peu voire pas de lieux, pas d'affiche, si ce n'est le plan du réseau de transport en commun et de la ville, au sein de l'abribus situé en limite de cette place. Cet exemple illustre le fait qu'aucun des onze lieux observés n'affiche rien. Au minimum, par un plan du réseau d'autobus, une publicité, un autre lieu, voire toute la ville, est présent par l'une de ses représentations. Cela ne signifie pas qu'il en est ainsi pour toute partie de l'espace. Un tronçon de rue peut ne rien afficher d'autre que des éléments relatifs à son propre contenu.

Les lieux affichés par la gare de Tours sont relativement nombreux :

- ❑ lieux touristiques de France affichés sur les murs intérieurs de la gare (mosaïques de carreaux céramiques, Arcachon, Luchon, etc.),
- ❑ vues panoramiques de plusieurs Châteaux de la Loire,
- ❑ images des lieux touristiques de la Touraine affichées aux vitrines du Service touristique de Touraine (photographies et posters touristiques),
- ❑ images des Parcs Régionaux affichées parfois dans les panneaux publicitaires,
- ❑ liste des noms des destinations desservies par les trains,
- ❑ indication des destinations possibles/évoquées sculptées à grandes lettres sur la double façade principale de la gare,
- ❑ nombreux guides touristiques du monde entier dans les vitrines des deux « Relay ».

Cette liste de lieux extérieurs est affichée à l'intérieur de la gare de Tours. Sans être nécessairement exhaustive, elle ne contient pas ceux présentés par la lisière de la gare ou par ces interfaces comme les destinations affichées par la gare routière, etc.. Quoiqu'il en soit, cette liste contient quasiment uniquement des images et des informations portant sur des destinations touristiques ou de voyages et qui peuvent être atteintes en partant ou en passant par cette gare. Ce type d'affichage n'est pas tant destiné à affirmer la présence de son contenu au sein du lieu que de présenter des lieux qui peuvent être atteint d'ici.

L'autre type de voisinages correspond à ceux affichés par la rue Mouffetard ou les Galeries Lafayette de Paris. Pour la rue Mouffetard, les observations en une partie restreinte de cette rue ont donné les sites suivants,

- ❑ hauts lieux parisiens : cartes postales
- ❑ l'Auvergne : boutique
- ❑ les côtes françaises ou régions de bord de mer : poissonnerie
- ❑ la France et le reste du monde : les fruits et les légumes
- ❑ les origines variées des thés et des cafés au "cafés marc"
- ❑ Thaïlande : restaurant.

La présentation, par les composants du lieu, de lieux qui lui sont géographiquement extérieurs ne vise pas à proposer quelques destinations à ceux qui fréquentent le lieu comme pour les deux cas précédents (Place du Nord et Gare de Tours). La présence de ces lieux extérieurs est la raison même des composants du lieu qui les affichent ; ces composants sont en quelque sorte une extension dans le lieu de ces lieux extérieurs. Ce type de voisinage fonde en partie ou en totalité la réalité actuelle du lieu. Ce type de relation du lieu à son voisinage est également présenté par les Galeries Lafayette. Les observations dont les résultats suivent ont porté sur différents modes de présence, la présence par la vue et par l'ouïe. Pour la partie visuelle, les éléments suivants font partie de ce qui a été relevé :

- ❑ en sous-sol, thés de différents pays d'Asie, porcelaine de Limoges, de Sologne, artisanat du Japon, etc.,
- ❑ au rez-de-chaussée, cet étage est une vitrine du luxe occidental, etc.. Les voisinages de proximité sont visibles par le nom des portes de magasin, sortie Auber, sortie Porte de Pantin, etc.,
- ❑ au premier étage, présence de la Chine avec une collection de vêtement en soie, une exposition sur le ballet Epouses et concubines, etc.
- ❑ au second étage, drapeau américain, photographies de Venise, etc.

Tout comme pour la rue Mouffetard, la présence de ces lieux extérieurs est un élément essentiel de la réalité du lieu. Enfin, les deux types, lieux de destination et lieux présents peuvent être en même temps affichés par le lieu.

37. Actualité.

L'actualité du lieu correspond à ce qui s'y passe au quotidien. C'est ce qui fait sa vie et non plus sa seule organisation, ayant défini cette dernière par le couplage entre composants, activités et relations spatiales. Autant l'organisation d'un lieu peut être décrite à partir de quelques traits, comme ses types de composants, ce qu'ils sont et les relations qui les unifient, voire les changements observés, l'actualité d'un lieu est à la fois un ensemble de faits et le contenu de chacun d'eux. Ce chapitre ne peut pas dresser l'intégralité du contenu de la vie des lieux observés. Il est dédié aux traits généraux de la vie des lieux et non pas à son contenu. Ce dernier est relaté par les rapports d'observation.

Rappelons que l'hypothèse qui fonde cette partie de la recherche est la suivante : l'actualité d'un lieu ne se résume pas au simple usage de ses composants, des lieux intérieurs aux limites, mais aux multiples relations, actions ou interactions qui existent entre toutes les parties du lieu, qu'elles soient humaines ou matérielles. On pourrait admettre que l'expérience commune suffit à la preuve de cette hypothèse. De nombreux récits, romanesques ou non, de nombreuses œuvres cinématographiques utilisent ce jeu des relations ou interactions entre un milieu et des individus. Certaines théories vont jusqu'à faire des objets, non pas de simples ustensiles, mais des agents engagés plus ou moins directement dans l'action. Ces théories s'appuient donc sur la généralisation de l'emploi de la boucle récursive qui, entre deux parties, fait que l'existence de l'un est fondée par celle de l'autre et vice versa.

Cette recherche ne vise pas tant à vérifier la pertinence de ces positions qu'à contribuer à définir dans quelle mesure cette approche par la complexité peut-être validée par le traitement d'observations, en allant au-delà du seul constat ou du simple rapport des faits observés. L'enjeu de cette partie de la recherche est de contribuer à définir un niveau d'intensité et de diversité des interactions qui font la vie d'un lieu, admettant qu'il est d'autant plus habité que nombreuses et diversifiées sont les relations ou interactions qui s'y produisent. Pour ce faire, nous avons choisi de ne retenir que trois catégories très générales de parties du lieu, les objets présents, les personnes qui le fréquentent et le lieu lui-même. Ce sont les relations ou interactions entre ces trois parties qui ont fait l'objet d'observations. Ces relations ou interactions peuvent être classées en deux grandes catégories. La première correspond à un usage conforme du lieu, de ses objets ou composants ; elle correspond également à des comportements de civilité entre personnes fréquentant le lieu. La seconde contient celles qui sont liés à un usage non conforme, un détournement de la fonction première attribuée aux composants. Elle correspond également aux comportements marqués par un niveau d'incivilité. Nous dirons que la première catégorie n'engage pas la transformation du lieu mais conforte son organisation, alors que la seconde pourrait conduire une adaptation voire une transformation potentielle plus ou moins profonde du lieu. En règle générale, ces deux catégories peuvent être présentes en même temps sur un lieu. C'est donc leur rapport qui peut contribuer à définir la dynamique du lieu en matière de changement ou d'adaptation. Ce dernier aspect relève plus directement du chapitre suivant, traitant de la virtualité du lieu, entendue comme ses possibles présents dans son actualité.

371. Actions/interactions

La vie du lieu est donc définie par ce qui s’y passe et non pas uniquement par ce qu’il y a. Cette vie est l’ensemble des actions qui se développent dans le lieu, une action étant ce que fait un agent, tant humain que non humain ; c’est un processus et son résultat. Considérant que la dimension de lieu d’un espace est relative à la co-présence, à la proximité, au contact même, fortuit ou non, la vie du lieu ne peut pas se définir par la somme des actions de ses agents pris isolément ; elle résulte des relations entre ceux-ci. Pour cette recherche, nous avons pris en compte trois catégories d’agents, les objets, les personnes et le lieu lui-même. Les actions liées à ces relations ne sont pas nécessairement des interactions. L’interaction est une relation particulière ; A interagit avec B et réciproquement, si ce que fait l’un, modifie ce que fait l’autre. Il peut y avoir relation sans interaction ou avec une ou plusieurs interactions sans grand intérêt pour la compréhension du phénomène observé.

L’ensemble des observations nous conduit à définir deux grandes catégories de relations. La première comporte tout ce qui relève des échanges entre agents ; ce sont pour la plupart des relations qui sont des interactions entre agents humains. La seconde comporte les relations qui sont liées à des actions, basées sur l’usage ou la transformation d’un agent humain ou non, sans que l’on puisse considérer qu’il y a échange entre les deux agents.

Les relations qui composent ces deux catégories, sont également de deux types. Elles peuvent être marquées par leur caractère conforme ou de civilité et leur caractère de non conformité ou d’incivilité.

C’est sur cette base, que fut établie la grille d’observation du lieu, visant à définir les relations suivantes, non symétriques ;

	Objet	Homme	Lieu
Objet agit sur			
Homme agit sur			
Lieu agit sur			

Pour ce faire, il fut proposé de relever les actions observées à partir du tableau guide suivant :

		Lieu			
		6,30-7,00	10,00-10,30	12,30-13,00	etc.
objets-objets	Complémentarité				
	Opposition				
objets-hommes	Programmation				
	Déprogrammation				
objets-lieu	Polarisation				
	Dispersion				
hommes-objets	Usage conforme				
	Usage imprévu				
	Destruction				
hommes-hommes	Incivilités				
	Civilités réflexes				
	Socialisation				
	Socialisation imprévue				

	Familiarité				
hommes-lieu	Circulation				
	Séjour				
	Attraction				
	Subversion du type d'espace public				
	Construction d'un habitat personnel				
	Caractère de publicité du lieu remis en cause				
	Dispersion				
lieu-objets					
lieu-hommes					
lieu-lieu					

372. Agents actifs/agents agis.

Les résultats proposés prennent en compte les observations obtenues sur huit lieux. Celles concernant les Halles de Paris et la rue Charles Coulomb à Tours, ne sont pas suffisamment complètes pour être intégrées aux autres. Les résultats de la rue Mouffetard doivent encore faire l'objet de traitements pour être intégrés.

. Les résultats portant sur sept lieux ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils ont été élaborés à partir des relevés d'observation établis par les enquêteurs.. Ils sont donc relatifs aux événements perçus, sachant que leur établissement était guidé par la grille précédemment évoquée. A ce jour, nous ne pouvons guère définir le degré de dépendance entre observateur et lieu observé. Pour ce faire, il conviendrait de multiplier les observations sur un ensemble de lieux. Les résultats représentent le réel perçu par les observateurs et non pas une actualité du lieu qui existerait en elle-même.

Le relevé des observations permet de dénombrer par agent (objets, Hommes, lieu) le nombre d'actions qui leur sont imputables, une action ayant pu être observée plusieurs fois, donc avec une plus ou moins grande fréquence.

Sans tenir compte de ces fréquences, les tableaux de relations permettent d'obtenir deux résultats duaux, tout d'abord le nombre d'actions liées à ce que fait un agent par rapport à lui-même et aux autres, puis le nombre d'actions qui concernent un agent.

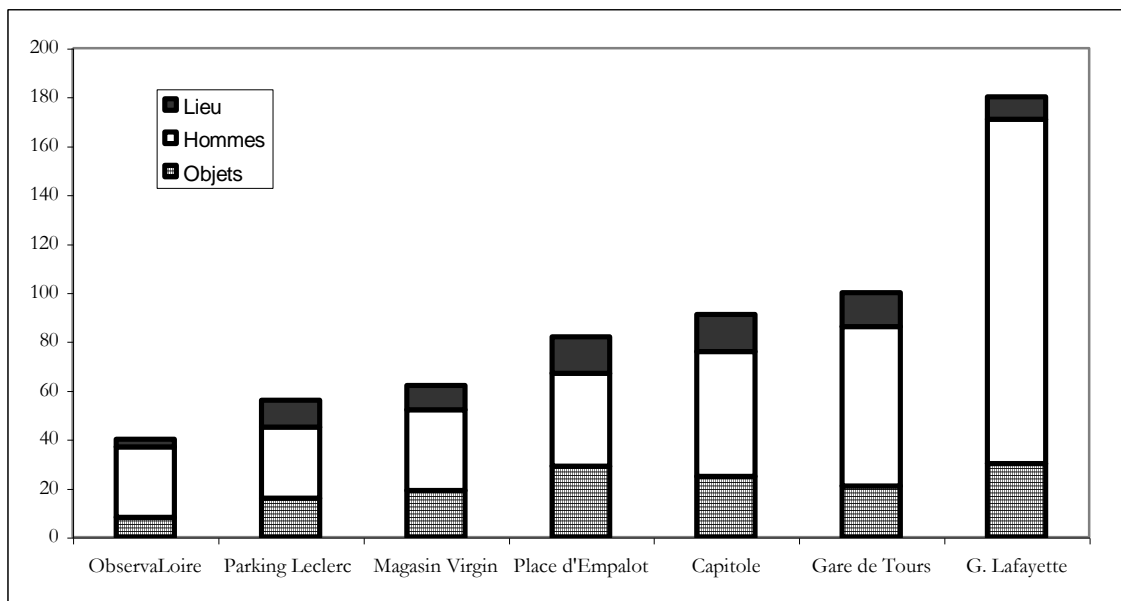
Exemples, gare de Tours et parking Leclerc à Blagnac

	Objets	Hommes	Lieu	Total
Objets	6	11	4	21
Hommes	23	23	19	65
Lieu	0	7	7	14
Total	29	41	30	100

	Objets	Hommes	Lieu	Total
Objets	9	4	3	16
Hommes	11	9	9	29
Lieu	2	5	4	11
Total	22	18	16	56

Agents actifs

En prenant comme valeurs, les nombres de relations établis par un agent relativement à lui-même et aux deux autres, pour les huit lieux, nous obtenons, la répartition suivante des niveaux d'activités par agents et par lieu (voir annexe pour l'ensemble des valeurs),



Dans tous les cas, l'Homme est perçu comme l'agent le plus actif, suivi des objets puis du lieu, avec la moyenne suivante pour l'ensemble des lieux,

Objets	Hommes	Lieux
0,24	0,63	0,13

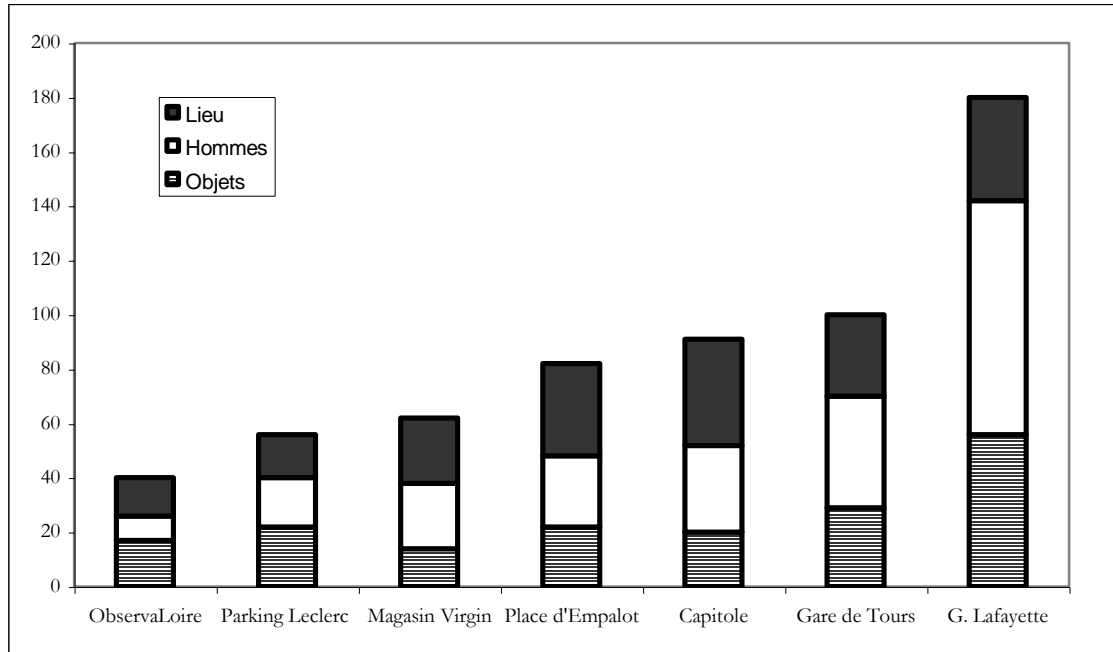
L'ObservaLoire est perçu comme étant peu actif alors que les Galeries Lafayette sont le lieu le plus actif, sachant que ces niveaux d'activité sont définis par la rencontre de ce qui se passe dans les lieux et la perception de l'observateur. De plus se sont des phénomènes qui sont ici pris en considération et non pas le nombre agents concernés. Par exemple une bousculade est un phénomène répertorié pour le compte Hommes agissent sur Hommes et notée en tant qu'action unitaire.

Agents agis

Une action relie un agent émetteur à un agent récepteur. Lorsque la relation est une interaction, l'émetteur est également récepteur et réciproquement. Pour chacun des huit lieux, les observations donnent les résultats suivants, pour chacune des trois catégories d'agents.

Objets	Hommes	Lieux
0,29	0,39	0,32

En moyenne, les Hommes sont moins agis qu'ils ne sont acteurs.



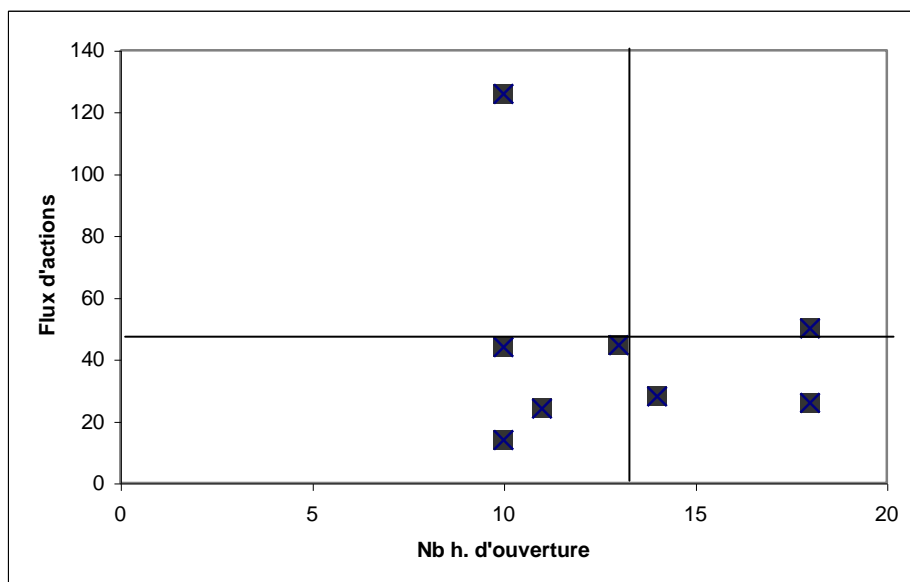
D'après cette représentation, les actions concernant directement le lieu dans sa globalité, du moins la zone observée, sont nombreuses. Les deux lieux qui encadrent l'ensemble présentent des répartitions opposées. La grande majorité des actions concernent moins les Hommes que le milieu dans le cas de l'ObservaLoire, alors que c'est l'inverse pour les Galeries Lafayette.

373. Ouverture/fermeture

La durée de vie quotidienne de chacun des lieux diffère. Cette vie peut quasiment s'arrêter, tant pour des lieux semi-publics ou semi-privés que public, du moins devenir autre et avec une intensité différente. Les observations n'ont porté que sur la période de 6h.30 à 1h. du matin. Chacun des lieux présente une période d'ouverture, correspondant au temps avec présence de relations actives entre agents du lieu. Cette période peut être caractérisée par un flux de relations, c'est à dire le nombre de relations ramené à une heure d'observation.

	Nb. h. d'ouverture	Flux d'actions
ObservaLoire	10	14
Parking B.	11	24
Capitole	18	26
Empalot	14	28
Virgin	10	44
Gare de Tours	18	50

Galerie Lafayette	10	126
<i>Moyenne</i>	<i>13</i>	<i>45</i>



Avec une durée de vie quotidienne de 10 heures, c'est à dire la plus courte pour l'ensemble des sept lieux pris en compte, les trois lieux concernés présentent des niveaux d'activités fort différents, du plus faible pour l'ObservaLoire au plus intense pour les Galeries Lafayette, lieu qui domine l'ensemble.

38. Virtualité.

La virtualité d'un lieu correspond à ses projets, ce qu'il pourrait être, voire à ce qu'il aurait pu être. La suite ne traite qu de la première catégorie, elle-même composée de deux parties.

La première correspond à sa dynamique propre ou interne. C'est ce que la vie du lieu propose en terme de changement, considérant que le lieu, comme toute organisation, possède une part stabilisée et une part changeante. Cette dernière est le résultat de ce qui se passe dans un lieu de façon plus ou moins récurrente et qui ne correspond pas à son projet initial. Le lieu, de part son activité, les actions qui le caractérisent, engendre possiblement sa propre évolution, il s'auto-organise. Cette virtualité interne est inscrite dans l'actualité du lieu et définit son propre projet.

La seconde correspond aux projets attribués aux lieux par une autorité organisatrice quelconque. Ces projets définissent la virtualité externe du lieu. Elle peut également être présente au sein de l'actualité du lieu, de multiples façons, du simple affichage d'un projet de transformation du lieu, à des activités humaines, de présentation de projet à des formes de contestation.

Les projets du lieu, entendus comme étant ce qu'il cherche à être, résultent donc d'une interaction entre deux systèmes d'action. Nous dirons que l'un correspond à ce qui s'y passent, l'autre à ce projète l'autorité du lieu, privée ou publique. Cette interaction entre ces deux systèmes d'action n'est pas la condition du projet du lieu ; il peut être plus ou moins radicalement transformé par l'une des parties sans considération de l'autre. Quoi qu'il puisse en être, projeter la transformation d'un lieu renvoie tout d'abord à une compréhension de son actualité qui établit sa part stabilisée et sa part changeante ou auto-organisée.

Suite à ces prémisses, cette partie de la recherche ne visait pas tant à établir le ou les projets du lieu qu'à vérifier la possibilité de sa reconnaissance. Tout comme précédemment, le texte qui suit ne définit pas pour chacun des lieux le contenu de cette part changeante ; il vise simplement à donner quelques indications générales la concernant.

381. Virtualité interne

Elle peut être définie de deux façons complémentaires, par son niveau et ses orientations, c'est à dire sa densité et sa diversité. L'établissement de ce niveau revient nécessairement à ranger les actions qui définissent l'actualité d'un lieu en deux classes. L'une correspond à sa part stabilisée, les actions qui sont liées au projet initial du lieu. L'autre correspond à sa part changeante, c'est à dire à ces projets virtuels.

Le classement des actions, sans tenir compte de leurs fréquences quotidiennes, a été réalisé sur la base de la répartition proposée par la grille d'observation du lieu qui offrait de façon quasi systématique deux groupes pour chaque type de relation observable. Comme nous l'avons déjà souligné, la première classe contient les relations dites conformes ou de civilité. La seconde répertorie celles qualifiées de non conformes ou à caractère d'incivilité. Ce classement, sujet à variation en fonction de telle ou telle appréciation, donne la répartition suivante ramenée à l'unité,

	Stable	Changeant
Capitole	0,4	0,6
Parking B.	0,4	0,6
Empalot	0,5	0,5
Halles de Paris	0,6	0,4
Galerie Lafayette	0,7	0,3
Gare de Tours	0,7	0,3
Virgin	0,7	0,3
ObservaLoire	0,9	0,1

D'après ces valeurs, le lieu le plus conforme à son organisation actuelle est l'ObservaLoire, proche de Tours, très peu marqué par des usages ou catons non conformes et des rapports d'incivilités entre les personnes qui fréquentent le lieu. Les trois lieux pour lesquels ce qui s'y passe ne semble pas correspondre totalement à sa destinée première sont trois sites pris sur l'agglomération de Toulouse. Ces espaces sont marqués par des usages et fréquentations qui ne correspondent pas nécessairement à la destinée commune du lieu. Pour l'une de ces deux places, les observateurs notaient pour la relation lieu/lieu les éléments suivants, indiquant comment l'actualité du lieu transformait ou non le lieu,

	Lieu
Lieu	La place, du fait de sa publicité est le théâtre d'un grand nombre de socialisations.
	Cependant, et c'est certainement dû à l'époque d'observation (vacances d'été), les gens aiment rester dans cette place et chacun cherche à se l'approprier à sa façon.
	Les enfants la considère comme une aire de jeux alors que les adultes y mangent, y téléphonent ou s'y rencontrent et discutent longuement.
	Cependant, ce qui est plus inquiétant, c'est la forme d'appropriation que développent certains jeunes, considérant plus la place comme leur territoire, que comme un espace public.

Pour la gare de Tours, plutôt caractérisée par un taux d'activités conformes à sa destinée et un taux de civilité important, les observateurs ont pourtant insisté sur la présence d'un ensemble d'actions, peu conformes à la destinée commune de la gare,

	Lieu
Lieu	L'affluence continue des trains définit la gare
	Le stationnement nocturne des trains transforme la gare en parking
	La pratique répandue de traverser d'un bout à l'autre transforme la gare en alternative agréable à une rue parallèle et non agréable à parcourir (rue Édouard Vaillant)
	La présence continue de SDF en fait un abri d'urgence
	La présence continue de SDF en fait, pour certains, un lieu d'insécurité
	Le sol propre, bien entretenu et glissant transforme l'espace de distribution près des portes principales en lieu d'entraînement de danseurs

382. Virtualité externe

Au moment des enquêtes, aucun des lieux observés ne faisaient l'objet d'un projet de transformation ou d'adaptation, porté par une autorité organisatrice. Du moins les enquêteurs n'ont pas pu avoir accès à cette information si elle existait. L'objectif de cette partie de l'enquête n'était pas tant d'analyser les rapports entre virtualités externes et virtualités internes, leur distance, leur complémentarité ou opposition, comment les deux systèmes d'action, porteurs de ces virtualités, se sont rencontrés, affrontés ou non, analyser donc un processus de projet. S'il y avait eu, l'objectif était de détecter sa présence dans ce qui fait l'actualité du lieu. D'autres exemples nous montrent sans trop de démonstration que cette présence peut-être effective. Comme nous l'avons déjà souligné, ses formes de présence peuvent être multiples, du simple affichage du projet du lieu, à son engagement dans les rapports entre individus qui fréquentent le lieu, en passant par des formes d'appropriation plus ou moins momentanée du lieu, etc.

La part du lieu que nous avons qualifiée de changeante, en référence à la dynamique des organisations, peut être appréciée de deux façons distinctes. La première insiste sur le caractère non conforme des situations qui composent cette part de l'actualité ; elle devrait donc être réduite afin d'assurer la destinée première du lieu. L'autre position insiste sur la charge d'imprévue, de changement, etc., qu'elle offre. Elle peut dès lors être admise comme l'une des dimensions fondamentales de l'habiter, tant qu'elle contribue à son ouverture, à sa capacité d'offrir de la nouveauté à ceux qui fréquentent le lieu.

39. Conclusions.

Ce module de recherche se fixait comme objectif de fournir un système de mesure à la fois multidimensionnel et facilement utilisable des lieux. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, les résultats présentés ici ne peuvent prétendre qu'à une modeste contribution en ce sens. Néanmoins, on peut retenir quelques acquis non négligeables : il semble bien possible et efficace de caractériser les lieux contemporains, quels qu'ils soient, par un petit nombre de caractéristiques portant sur leurs caractéristiques structurelles, pas uniquement matérielles, sur les interactions qui s'y déroulent et sur leurs potentialités. L'objectif initial consistait à s'affranchir de la distinction entre, d'un côté, la « forme urbaine » ou la « composition urbaine » ou le « cadre bâti » (toutes réalités d'abord matérielles) et les « usages », nécessairement seconds et seulement porteurs d'ajustements à la norme préexistante. Nous avons traité cette distinction comme neutre et avons privilégié l'action et l'interaction, au sens large, comme instrument de mesure de l'événementiel, mais aussi du stable et du structurant. Cette démarche se révèle prometteuse. Elle permettra sans doute de formaliser un dispositif de classement débouchant sur une typologie de l'être-habité et de l'habitabilité, s'appliquant à toutes espèces de lieux, du rond-point périurbain au café de centre-ville, de la rue commerçante à l'aire d'autoroute. À partir de l'échantillon étudié, on note d'ores et déjà que la masse du peuplement, la diversité des agencements et des rythmes, la richesse des limites et des voisinages, l'intensité et la variété des interactions constituent des éléments hautement différenciateurs. Entre les plus ou moins habités de nos lieux publics, les hiérarchies sont spectaculaires. Celles-ci ouvrent aussi sur la confrontation entre ce qui est et pourrait être, en comparant l'intensité de la « sociabilité » effective d'un lieu et ce que certaines de ses caractéristiques rendraient possible. On peut alors dégager des marges de dynamique de l'habitabilité. Le changement de rythme dans le sens d'une activité moins soumise à des périodes de creux ou de vide en offre un cas évident. On peut aussi mentionner la multiplication des liens avec le monde extérieur, ce qui ne passe pas seulement, on l'a vu, par l'augmentation des fréquentations physiques. Citons encore l'enrichissement de la palette d'interactions qu'un lieu engendre : alors que la dominance des interactions objet/objet est la marque d'un lieu restreint à un petit nombre de fonctions programmées, la multiplicité des interactions homme/homme, aussi insignifiantes ou désagréables soient-elles, signent les espaces ouverts à l'échange, à l'invention et à la construction d'une visibilité sociale globale pour les individus qui pratiquent ces espaces. On peut enfin évoquer les différents dispositifs qui permettent de valoriser, dans un lieu, outre les fonctions de transit ou de séjour, les activités intermédiaires entre ces deux blocs, c'est-à-dire ce qui fonde la dimension aléatoire de la créativité urbaine : ne faire que passer, mais devenir, par là-même un passant considérable. La micro géographie des lieux vaut d'être développée comme un point d'appui utile à l'action humaine sur l'espace.

